

LE ROCHER

C'EST LE CHRIST

Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X



BULLETIN ROMAND
DU DISTRICT DE SUISSE

F S S P X

N°131 :: JUIN - JUILLET 2021



ÉDITORIAL

La dévotion au Sacré-Cœur se propagea à la suite des apparitions de Notre-Seigneur à sainte Marguerite Marie Alacoque à Paray-le-Monial entre 1673 et 1675.

En 1765, le pape Clément XIII institue la fête du Sacré-Cœur demandée par Notre-Seigneur. Le pape Pie IX l'étend à toute l'Eglise en 1856.

Sous le pape Léon XIII, de nombreux pays se consacrent au Sacré-Cœur.¹ Le canton de Fribourg est consacré le 30 juin 1889 par Mgr Gaspard Mermillod (1824-1892). Le diocèse de Sion, le 22 mai 1893 par Mgr Adrien Jardinier (1808-1901).

Nos pays étaient autrefois des pays profondément chrétiens, qui suscitérent de nombreuses vocations, y compris missionnaires. (cf. p. 36)

La messe et les vocations, ce sont nos trésors (cf. p. 6) ! Il ne suffit pas de garder la foi, d'être attachés à la Tradition, il faut que nous ayons en nous-mêmes les sentiments de charité de Notre-Seigneur. (cf. p. 8)

Et que le Sacré-Cœur nous soit un modèle de simplicité qui nous fasse nous reposer et nous confier tout entiers en notre Père céleste. (cf. p. 3)

abbé Claude Pellouchoud

(1) Dans son encyclique *Annum Sacrum* (25 mai 1899), Léon XIII consacra le genre humain au Sacré-Cœur.



SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

- Lettre du Supérieur de district 3
- Lettre du Supérieur général. 6

LA PAROLE DE MGR LEFEBVRE

- L'Eucharistie, mystère de foi, d'espérance et de charité 8
- Pour l'amour de l'Eglise : la Messe 12

VIE DE L'ÉGLISE

- Un livre qui écorne le secret de confession . . 13
- La bénédiction des unions homosexuelles n'est pas licite 15

SOCIÉTÉ

- Comment l'opinion est-elle anesthésiée . . . 17
- Ces bébés qui défient les statistiques 19
- Courrier : la communion dans la main. 22

VIE DE LA TRADITION

- L'institut "Sancta-Maria" de Wangs. 24
- Journal de route du district. 27

PETITE REVUE DE PRESSE

- Nouvelles de Suisse et d'ailleurs 32

UNE PAGE D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE

- Les Spiritains et leur Ecole des Missions . . . 36

TÉLÉGRILLES

- Découvrez un auteur et son livre. 48

VIE SPIRITUELLE

- Les retraites en Suisse romande. 50

LA FRATERNITÉ EN SUISSE

- Les prieurés et les prêtres de la FSSPX 51

HORAIRE DES MESSES pour la Suisse

- occidentale. 52

Photos: couverture, Sacré-Cœur de Jésus à Wangs, acrylique sur toile de Theresia Weissensteiner ; p. 13, Vincent Mongaillard ; p. 15, cardinal Luis Francisco Ladaria Ferrer ; p. 19, Dr Christina Francis ; p. 34, les reliques de saint Pierre Canisius sont portées dans la cathédrale Saint-Nicolas © Bernard Hallet.

Editeur : Abbé Thibaud Favre

Rédaction : **Le Rocher c'est le Christ**



Abbé Claude Pellouchoud
Prieuré du Sacré-Cœur
Route des Lacs 25
CH - 3960 Sierre
Tél. +41 (0)27 / 455 53 22
Mail : rocher@fsspx.ch



LETTRE CIRCULAIRE AUX FIDÈLES DE SUISSE

Bien chers fidèles,

« *Que rien ne te trouble, que rien ne t'épouvante, tout passe, Dieu ne change pas, la patience obtient tout ; celui qui possède Dieu ne manque de rien : Dieu seul suffit !* » Dans cette magnifique prière et surtout dans ces derniers mots, sainte Thérèse d'Avila nous livre l'essentiel et le résumé de notre vie chrétienne : « *Solo Dios basta – Dieu seul suffit !* »

Dieu seul suffit, Dieu qui est si simple ! Alors pourquoi n'avons-nous pas, nous, la même simplicité ? Pourquoi sommes-nous finalement si compliqués ? Il faut avouer que c'est une réalité que nous avons de la peine à imaginer : l'infinie simplicité de Dieu. Dieu qui est si complexe à appréhender, si difficile à connaître... est pourtant infiniment simple. La moindre division, la moindre composition en Dieu impliquerait une imperfection, Dieu est définitivement infiniment simple. Quel mystère ! Mais aussi et surtout quel idéal pour nous ! C'est le but de ces quelques mots de nous inviter à le méditer.

Pour nous y aider – et c'est l'occasion que nous donne ce mois de

juin – la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus vient peut-être concrétiser d'une manière tout particulière et illustrer cet aspect central de notre sainte religion. Le choix de cet organe de notre Sauveur, son cœur humain, choix providentiel, mérite à plusieurs titres notre intérêt et notre réflexion.

Le premier point que nous pouvons aborder pour expliciter la simplicité du Bon Dieu, c'est son unité. C'est exactement ce que met en valeur la métaphore du cœur. Tous les membres si divers de notre corps reçoivent leur vie du sang que le cœur leur envoie et qui y revient sans cesse. Le cœur est un facteur d'unité indéniable entre tous les membres de notre corps. Si le cœur cesse de battre, ces membres perdent leur unité. Combien plus encore le Sacré-Cœur doit-il avoir ce rôle pour nous ! Mais je vous entends me dire : comment ?

Le Sacré-Cœur est celui « par qui tout a été fait ». Les créatures et le monde ont beau être bien complexes et différents, leur Créateur est infiniment simple. C'est lui qu'il nous faut trouver au-delà du détail de chaque créature ou de chaque cellule. Ne perdons pas

de vue l'essentiel ! C'est un réel danger à éviter dans notre vie. Il nous faut conserver l'objectif de notre vie chrétienne sans nous laisser détourner par la multitude des détails : rester simples et unis à Dieu, l'Alpha et l'Omega, le principe et la fin de toute chose.

Cette tentation de s'éparpiller est certainement un des problèmes les plus sournois du monde moderne. La technique, les réseaux sociaux, les smartphones font que nous sommes partout et nulle part à la fois. Il faut de l'unité dans notre vie. Et cette unité, c'est le regard sur le Sacré-Cœur qui peut nous la rendre.

Le deuxième aspect que j'aimerais évoquer au sujet de cette unité de Dieu, et donc du Sacré-Cœur, c'est le rôle central qu'il doit occuper dans notre existence. Là encore, le cœur manifeste cette priorité, car on dit bien d'une chose capitale qu'elle est au cœur de nos préoccupations.

La question qui jaillit alors est celle-ci : la vie spirituelle, l'union à Dieu est-elle au cœur de notre vie ? Si nous savions l'importance de prendre du temps pour Dieu, l'importance de ce cœur à cœur avec le Sacré-Cœur ! Il veut cette place centrale dans notre cœur, il veut être au cœur de toutes nos préoccupations. Nous devons donc essayer de toutes nos forces de la lui donner, malgré l'exigence que peut avoir ce magnifique programme. Vous nous l'avez démontré à l'occasion des restrictions imposées par la pandémie

et il faut dire que, dans l'épreuve, cela nous a été une grande consolation. Mais ne nous arrêtons pas en si bon chemin. Il faut rendre toujours plus présent ce qui doit nous tenir le plus à cœur !

La troisième réflexion au sujet de la simplicité divine porte sur sa fécondité. Cette simplicité n'est pas stérile ou toute tournée vers elle-même. Déjà dans sa vie divine, dans sa vie trinitaire, ce mystère de la simplicité de Dieu est celui de l'unité dans la Trinité. Nous adorons un seul Dieu, mais en trois Personnes. Le Père aime le Fils et lui donne tout. Le Fils rend au Père amour pour amour. Et cet amour porte un nom. Il est Dieu. C'est le Saint-Esprit. Quelle richesse dans l'unité !

Or voilà que cette unité divine qui n'est que bonté veut se répandre : « *bonum est diffusivum sui – le bien a pour vertu de se répandre.* » Le Sacré-Cœur veut tout nous donner, il veut même se donner. C'est une richesse colossale de vie et de fécondité spirituelle et tout cela vient de la même source, tout vient du Sacré-Cœur.

De même, quand on aime, on ne compte pas. En effet, qui a du cœur, ne s'enferme pas et ne peut pas rester centré sur lui-même. Aussi y a-t-il une richesse débordante dans la vie spirituelle, du moment que nous la relions à Dieu. Quels que soient les différents états de vie, les différentes spiritualités, leur unique but c'est aller vers Dieu, de tendre à l'union à Dieu.

Mais reprenons notre métaphore du cœur. De même que le cœur amène aux organes le sang purifié et purifie le sang vicié, ainsi le Sacré-Cœur agit-il avec nous, afin de nous sauver. Il nous donne non seulement de souhaiter et d'espérer le salut, mais nous fournit les moyens de le réaliser de manière très concrète.

En effet, nous avons tout ce qu'il nous faut pour nous sanctifier, en particulier les sacrements. Dieu accorde son pardon et efface les péchés de tous ceux qui, le cœur contrit, s'adressent à lui par le ministère du prêtre. Le Bon Dieu fait œuvre de miséricorde, selon son étymologie : son cœur se penche sur notre misère. Et il nous donne tout ce dont nous avons besoin en retour, à commencer par les grâces qui vont revitaliser notre vie intérieure et nourrir nos âmes, en particulier par la communion, Dieu en nous et nous en lui.

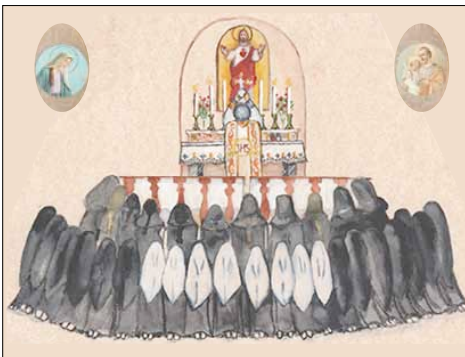
Pour conclure, la réalité la plus belle à souligner lorsque nous parlons du Sacré-Cœur, c'est bien le moment où Notre-Seigneur nous l'a confié.

Le Sauveur nous a donné son cœur au moment où le centurion a percé son côté d'un coup de lance, alors qu'il nous avait déjà livré sa vie. C'est comme pour nous dire que, s'il pouvait faire plus pour nous, il serait prêt à le faire. « *Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux que l'on aime* », nous disait-il. Mais s'il y avait une plus grande preuve de cet amour, Dieu l'aurait donnée pour nous !

La leçon de cet amour infini, c'est que la simplicité ne s'oppose pas à la générosité, bien au contraire. La simplicité est justement le meilleur terreau de la générosité. Ne nous perdons pas en conjectures, ne nous perdons pas en théories inutiles et vaines, mais, avec pureté d'intention, faisons de notre mieux pour sauver notre âme et celle de notre prochain.

Que le Sacré-Cœur nous soit un modèle de simplicité, cette simplicité d'enfants qu'il nous faut épouser et qui nous fait nous reposer et nous confier tout entiers en notre Père céleste !

ABBÉ THIBAUD FAVRE



Les sœurs Consolatrices du Sacré-Cœur de Jésus vous sont reconnaissantes pour votre générosité dans la contribution à l'acquisition de leur couvent. Elles vous remercient cordialement et vous assurent de leurs prières au pied de l'autel, demandant aux Cœurs de Jésus et de Marie une particulière bénédiction pour vous et vos familles.



SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

LA MESSE ET LES VOCATIONS, NOS TRÉSORS !

Le 11 novembre 2020, l'abbé Pagliarani, Supérieur général de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X, avait lancé : « Unissons nos forces pour obtenir du Ciel la liberté inconditionnée de célébrer publiquement la messe et d'y assister ! » Cette croisade de prière, qui a débuté le 21 novembre 2020, s'est achevée le 1^{er} avril 2021.

Chers membres de la Fraternité,
Chers fidèles, chers amis,

Le 11 novembre dernier, nous sollicitons votre générosité pour redoubler de supplications vers le Ciel, afin d'obtenir par une Croisade de prières la libération de la messe et l'afflux de nombreuses vocations.

Cette Croisade ayant pris fin le Jeudi saint dernier, nous avons pu enfin en rassembler les résultats. Avec une joie débordante, nous aurons l'honneur de les remettre solennellement, le 1^{er} mai prochain, à la Vierge Marie notre mère, en ce premier jour du mois qui lui est consacré, fête aussi de saint Joseph.

Il me tient à cœur, par ces quelques lignes, de vous remercier bien chaleureusement pour l'engagement et l'ardeur avec lesquels vous avez su répondre à notre appel pressant. En

ces heures bien éprouvantes et difficiles pour l'Eglise et pour ses enfants, la vue de cette sainte alliance de prière à travers le monde est un puissant réconfort pour nos âmes et un gage ferme d'espérance en l'indéfectible secours du Ciel.

Quelle n'est pas notre gratitude envers la maternelle assistance de la Vierge Marie ! Partout dans le monde, le même constat s'impose : malgré les restrictions sanitaires et les difficultés de toutes sortes, les fidèles affluent, toujours plus nombreux, autour des autels où nos prêtres offrent le saint sacrifice. En beaucoup d'endroits, le nombre des fidèles a même doublé. Comment expliquer cette renaissance ?

Tout d'abord, par la puissance du chapelet : infaillible et toujours efficace auprès du Cœur Immaculé,



cet aimant attire à Dieu l'âme qui le récite, et attire sur elle – et autour d'elle – les bénédictions de Dieu.

En second lieu, par le dévouement inlassable et ingénieux de nos prêtres, auxquels je tiens à exprimer ma profonde gratitude. En sachant même prendre des risques, ils ont rivalisé de zèle et d'ardeur pour garantir à vos âmes les secours des sacrements, attirant de la sorte de nombreux nouveaux fidèles. Grâce à leur docilité parfois audacieuse et à la liberté d'action dont ils jouissent au sein de la Fraternité, leur ministère n'a jamais cessé de rayonner magnifiquement, et de répandre en abondance la vie divine.

Enfin, par le redoublement de ferveur et le nouvel empressement avec lequel chacun d'entre vous entreprend de travailler à sa propre sanctification. Il est indéniable que les circonstances secouent la torpeur dans laquelle, peut-être, nos âmes s'assoupissaient. En ces temps comme en d'autres, la divine Providence se sert des maux qu'elle permet afin de nous aiguillonner : nous apprécions davantage la valeur de la messe et des sacrements depuis que nous avons à les rechercher avec plus d'ardeur, et

goûtons avec plus d'amour les bienfaits spirituels reçus, depuis que nous redoutons d'en être privés.

Aussi, après ces remerciements bien sincères, je tiens à vous encourager. Notre Croisade ne doit pas s'arrêter là. Le monde et l'Eglise ont besoin de chrétiens qui prient et qui se sanctifient pour que Notre-Seigneur étende son règne : en eux d'abord, et à travers eux en tous ceux que leur rayonnement atteint. L'Eglise et le monde se meurent : il faut à Dieu des âmes qui vivent, et dont la vitalité spirituelle soit comme un sang nouveau pour la régénération de nos sociétés. La volonté de Dieu, c'est votre sainteté.

Qu'enfin cette intention des vocations demeure bien présente à nos cœurs : n'ayons rien de plus cher que de susciter à Dieu des âmes généreuses, prêtes à lui consacrer toutes leurs forces et toute leur vie.

Que Dieu vous bénisse, soutienne votre générosité, et vous accorde de demeurer tous dans sa charité !

*Dillwyn, le 25 avril 2021,
en la fête de saint Marc*

DON DAVIDE PAGLIARANI
SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

CHAPELETS COMPTABILISÉS AU 25 AVRIL 2021 : TOTAL 2'436'890		
dont :	Noviciat Sainte-Thérèse - Salvan	4'432
	Séminaire Saint-Pie X - Ecône	21'382
	Suisse	131'796



LA PAROLE DE MGR LEFEBVRE

L'EUCCHARISTIE, MYSTÈRE DE FOI, D'ESPÉRANCE ET DE CHARITÉ

Il ne suffit pas de garder la foi en l'Eucharistie, il ne suffit pas de dire que nous sommes attachés à la Tradition de la foi et de l'espérance en l'Eucharistie, il faut encore que nous en éprouvions et que nous en ayons en nous-mêmes tous les fruits.

Essayez seulement, mes bien chers frères, de vous rappeler les étapes de votre vie dans lesquelles vous avez ressenti cette présence de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie.

La vie chrétienne et l'Eucharistie

Ah ! Je suis sûr que le jour de votre première communion – rappelez-vous ce moment, ce moment béni de votre première communion – vous avez remercié Dieu de pouvoir recevoir son Corps et son Sang. Comme vous avez été bien préparés par vos parents, par les prêtres qui vous aimaient et qui vous ont amenés à la table sainte, avec un infini respect de vos cœurs, de vos âmes qui allaient s'approcher, qui allaient devenir le temple du Corps et du Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ !

Et depuis ce jour, que de fois il vous est arrivé de vous approcher de

la sainte Eucharistie pour demander des grâces spéciales dont vous aviez besoin pour vous-même, pour vos familles, pour vos enfants, pour des malades, peut-être pour des membres de votre famille qui s'éloignaient de Notre-Seigneur Jésus-Christ !

Alors, vous avez fait une communion plus fervente et vous avez demandé à Notre Seigneur : « *Sauvez ces âmes, ne les abandonnez pas. Faites cela par amour pour elles, manifestez votre miséricorde.* » Et puis, sans doute, lors d'une fête ou d'un anniversaire dans votre famille, un événement qui touchait l'un de vos enfants, vous avez éprouvé aussi un sentiment d'amour et de reconnaissance à Notre-Seigneur Jésus-Christ ; et non seulement dans ces circonstances spéciales, mais tout au long de votre vie.

Imaginez une vie chrétienne sans l'Eucharistie ! Que serions-nous sans Notre-Seigneur Jésus-Christ, sans ce

don extraordinaire que Dieu nous a fait ? Comme nous serions orphelins ! Comme nous nous sentirions seuls, un peu abandonnés par le Bon Dieu !

Mais avec l'Eucharistie, lorsque nous avons besoin de lui parler, de le voir, de lui dire que nous l'aimons, lorsque nous avons besoin de secours spéciaux, nous pouvons nous rendre dans nos sanctuaires, nous agenouiller devant Notre-Seigneur Jésus-Christ, peut-être seuls, seuls devant le Saint-Sacrement et dire au Bon Dieu : « *Venez à mon aide. Secourez-moi, je suis dans la difficulté, dans l'épreuve. Venez à l'aide de ma famille, venez à l'aide de mes enfants.* »

Et dès que vous êtes repartis, vous avez quitté l'église, réconfortés ; et vous l'avez été, j'en suis sûr, après chaque messe du dimanche. Que c'est beau la messe du dimanche ! Tous ces fidèles réunis autour de Notre-Seigneur Jésus-Christ, participant à sa Passion, recevant son Corps et son Sang, repartant chez eux la paix dans l'âme, la joie dans le cœur, réconfortés et prêts à souffrir, s'il le faut, avec Notre-Seigneur Jésus-Christ, à mieux supporter nos épreuves !

Que de fois il nous est arrivé comme prêtre d'assister les mourants ! Que de fois il m'est arrivé de porter la communion à des malades ! Quelle joie, pour ces âmes qui souffraient, de recevoir leur Dieu de la

main du prêtre qui venait leur porter la sainte communion ! Quel réconfort ! Quelle source de courage pour eux ! Notre-Seigneur Jésus-Christ a fait, par ce sacrement, un miracle extraordinaire de son amour, et par conséquent nous aussi, nous devons lui manifester notre amour.

Mystère de foi, mystère de notre espérance, mystère de la charité

Le sacrement de l'Eucharistie est vraiment le sacrement de la charité. Jésus ne pouvait pas faire davantage pour nous. S'il est le sacrement de notre foi d'abord, le *mysterium fidei*, le mystère de notre foi, il est – je dirais – le test de notre foi : c'est à cela que l'on reconnaîtra les vrais catholiques, les véritables chrétiens, s'ils ont la foi profonde et réelle, efficace, en Notre-Seigneur Jésus-Christ présent dans la sainte Eucharistie. C'est là que l'on reconnaîtra la foi des chrétiens. Par conséquent, ce sacrement est vraiment le mystère de notre foi.

Il est aussi le mystère de notre espérance. C'est Notre-Seigneur lui-même qui le dit : « *Si vous mangez ma chair et buvez mon sang, vous aurez la vie éternelle en vous. Si vous mangez mon corps et buvez mon sang, vous aurez cette vie éternelle et un jour je vous ressusciterai.* »¹ Il sera notre résurrection. Le Corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ présent dans nos

(1) Cf. Jn 6, 54-55.

pauvres corps est un gage de notre résurrection. C'est déjà la vie éternelle que nous possédons en nous. Cette vie éternelle ne nous quittera plus, même à l'heure de notre mort.

Il y aura dans nos âmes, ce germe de la résurrection de nos corps pour l'éternité parce que nous aurons communié, parce que nous aurons été unis à Notre-Seigneur Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Notre-Seigneur lui-même le dit, et cet évangile a été choisi précisément par l'Eglise pour la messe des défunts :
*« Et ego resuscitabo eum in novissimo die – Et je vous ressusciterai au dernier jour. »*²

Mystère de foi, mystère de notre espérance, mystère de la charité. C'est ce que je viens de vous expliquer mais je voudrais insister encore un peu sur cette efficacité de la charité produite par le sacrement de l'Eucharistie car nous en avons besoin, même entre nous, entre nous qui croyons, qui avons la foi, qui voulons demeurer catholiques et romains jusqu'à la dernière heure de notre vie. Nous devons demeurer dans la charité. Ce sacrement est le signe, le symbole de la charité qui émane de la charité Notre-Seigneur.

(2) Jn 6, 55.

L'image de l'union des fidèles

Mais pourquoi Notre-Seigneur a-t-il choisi ces éléments du pain et du vin ? Vous le savez, c'est une comparaison qui est faite souvent, mais qui a toujours besoin d'être rappelée.

Le pain est le résultat de grains moulus ensemble, écrasés et unis pour faire le farine. Il faut moudre, il faut unir ces grains de telle manière qu'ils ne fassent plus qu'une pâte en quelque sorte, et que ce ne soit plus qu'un seul pain.

L'Eucharistie, le Pain eucharistique est précisément cette image de l'union de tous les fidèles dans cette espèce de pain qui apparaît à nos yeux et qui est justement le fruit de cette union des grains de blé pour produire ce pain.

Il en est de même du vin : il faut aussi unir tous ces grains de la grappe de raisin pour produire le vin. C'est dans cette union que se fait le vin, que se produit le vin.

Notre-Seigneur a voulu choisir ces éléments précisément pour nous montrer que nous devons être unis, unis pour nous transformer aussi en Notre-Seigneur Jésus-Christ. Si nous n'avons pas la charité en nous, si nous ne sommes pas unis entre nous, Notre-Seigneur Jésus-Christ ne



pourra pas être efficacement en nous. Ce n'est pas possible. Notre-Seigneur Jésus-Christ ne peut pas entrer dans une âme qui n'a pas la charité.

Il nous faut manifester la charité

Par conséquent, mettons toujours nos âmes dans des sentiments de charité. Combien il est douloureux parfois de penser que des personnes qui se nourrissent de l'Eucharistie tous les jours, n'arrivent pas à être dominées entièrement par la vertu de charité ! Elles ont besoin de critiquer, de se diviser, de faire des jugements téméraires, de manifester leur antipathie à des personnes auxquelles elles devraient manifester leur sympathie.

Eh bien, prenons la résolution aujourd'hui, en cette fête du Saint-Sacrement – nous qui voulons garder la Tradition, qui voulons garder cette foi dans la sainte Eucharistie – de garder aussi le fruit de la sainte Eucharistie. Il ne suffit pas d'en garder la foi ; il ne suffit pas de dire que nous sommes attachés à la Tradition de la foi et de l'espérance en l'Eucharistie, il faut encore que nous en éprouvions et que nous en ayons en nous-mêmes tous les fruits. Ces fruits de charité qui sont si bons, qui manifestent d'une manière si évidente la présence de Notre-Seigneur Jésus-Christ en nos âmes !

Mes bien chers futurs prêtres, vous qui dans quelques jours allez être ordonnés, et vous chers séminaristes qui êtes présents : vous avez besoin

de cette charité. Il faut qu'elle se manifeste en vous. (...)

Vous manifesterez votre charité par votre patience, par votre condescendance, par votre amour, par votre humilité, par votre simplicité. Vous écouterez ceux qui viendront vous voir, vous aurez le cœur rempli de miséricorde pour eux, vous aimerez confesser. Le ministère de la confession est l'une des plus belles manifestations de la charité du prêtre. Dussiez-vous rester des heures au confessionnal ! N'est-ce pas ce qu'ont fait le saint Curé d'Ars et tous les saints prêtres qui ont passé leur vie au confessionnal ? Manifestation extraordinaire de leur charité et de cette charité qui se trouve dans la sainte Eucharistie !

Vous ferez cela j'en suis sûr, mes bien chers séminaristes, car c'est cela qu'attendent de vous les fidèles qui ont espoir en Ecône. C'est cela le prêtre. Le prêtre saint est un prêtre qui est charitable avant tout, qui a le cœur largement ouvert à tous ceux qui viennent le consulter, à tous ceux qui ont besoin de trouver la consolation auprès de lui, le courage, la fermeté dans la foi. Vous serez de ces prêtres qui seront remplis de la charité de Notre-Seigneur, et vous le demanderez particulièrement à la très sainte Vierge Marie.

MGR MARCEL LEFEBVRE

(Ecône, Fête-Dieu 17 juin 1976)

"POUR L'AMOUR DE L'ÉGLISE" – MONSEIGNEUR MARCEL LEFEBVRE

« *“Regnavit a ligno Deus”, chante la liturgie. C’est par la Croix que Notre-Seigneur règne et triomphe du monde, et non par le pouvoir, les richesses, les honneurs.*

La Messe, le sacrifice de la Croix, c’est le cœur même de la vie de Notre-Seigneur. Tout son être y tend, il ne vit que pour cela : pour monter au Calvaire et mourir sur la Croix. De même aussi, toute la vie de l’Eglise tourne, s’organise, s’oriente vers le Calvaire. En dehors de cet axe central, l’Eglise n’aurait pas de raison d’être. Sans Croix, sans Messe, l’Eglise est défigurée, meurtrie, blessée. Apprenons donc à aimer la Messe, afin de nous unir plus parfaitement aux sentiments de notre doux Sauveur, et d’être ainsi de dignes fils de l’Eglise catholique.

Ce recueil de sermons et conférences de Mgr Lefebvre sur la Messe est un foyer capable d’allumer un incendie de charité. Que tous ceux qui l’écouteront ouvrent grand leurs âmes à ces paroles vibrantes de notre fondateur qui a tant aimé la Messe, et tant aimé Notre-Seigneur. Ils y apprendront beaucoup sur le mystère d’un Dieu qui triomphe par l’échec apparent de la Croix : victoire totale sur le péché qui est détruit, anéanti, vaincu ; victoire sur les âmes qu’Il attire à Lui par son amour extrême, total, incompréhensible. “Quand je serai élevé de terre, j’attirerai tout à moi” (Jean 12, 32). »

Don Davide Pagliarani

Dans la série "Pour l'amour de l'Eglise", après "Le Christ-Roi" (coffret N° 1), "La passion de l'Eglise" (coffret N° 2), "La lumière de la Tradition" (coffret N° 3), "L'œcuménisme" (coffret N° 4), "Le trésor de notre foi" (coffret N° 5), "Le Libéralisme" (coffret N° 6), "La Sainte Eglise" (coffret N° 7), "La Liberté religieuse" (coffret N° 8) et "Le Mystère de Marie" (coffret N° 9), vient de paraître le dixième coffret qui a pour thème "La Messe".



Le coffret N° 10 est au prix de 15 CHF / 13,50 €

Les commandes sont à adresser au :

Procure, Séminaire Saint-Pie X, chemin du séminaire 5, 1908 Riddes.

Par téléphone au 027 305 10 80, fax au 027 744 33 19,

ou même par e-mail à l'adresse : info@editionsiris.com



UN LIVRE QUI ÉCORNE LE SECRET DE CONFESSION

Un livre dans lequel quarante prêtres racontent le contenu des confessions qui leur sont faites rompt la confiance entre le pénitent et le confesseur et risque d'instaurer une méfiance envers l'ensemble des prêtres.

Au téléphone, le père Thomas Michelet ne manque pas d'adjectifs pour décrire le livre « *Je vous pardonne tous vos péchés* » du journaliste Vincent Mongaillard, paru le 11 mars 2021 aux éditions de l'Opportun : « *Scandaleux, écœurant, indigne, racoleur.* » Et autour de lui, les réactions de ses confrères sont à peu près semblables : « *C'est une trahison de prêtres. J'espère que des sanctions seront prises.* »

Cet ouvrage regroupe les anecdotes de confession de quarante prêtres anonymes, interviewés par Vincent Mongaillard, grand reporter au quotidien *Le Parisien*, spécialiste des questions religieuses. (...) Ces brèves sont ponctuées de petits chapitres pédagogiques, « *le B.A.BA de la confession* », tout ce que vous voudriez savoir sur le sacrement de réconciliation. « *Journalistiquement, Vincent Mongaillard n'a rien à se reprocher, il a bien fait son travail, tout est exact* », commente le père Thomas Michelet.

Violation indirecte du secret de confession

Sauf que pour beaucoup de prêtres en France, cet ouvrage pose le problème du secret de la confession. Conscient des reproches qui pourraient lui être adressés, Vincent Mongaillard avait prévenu, dès l'introduction de son livre, humour acide à l'appui : « *Même si ces confidences sont parfois précises, nous avons veillé à ce qu'aucune d'entre elles ne trahisse le sacro-saint secret de la confession. On ne voudrait pas que ces bienfaiteurs de l'information soient défroqués à cause de notre opus profane !* » Toutefois, Vincent Mongaillard explique avoir eu beaucoup de difficulté à trouver des prêtres partants pour évoquer le contenu des confessions qui leur sont faites.

Ce livre brise-t-il vraiment le secret de confession ? « *De manière indirecte, oui* », d'après le père Thomas Michelet, également théologien à l'Univer-

sité pontificale Saint Thomas d'Aquin à Rome. « *Code de droit canonique, canon n° 1388, paragraphe 1* », assure-t-il avec précision, avant de citer : « *Le confesseur qui viole directement le secret sacramentel encourt l'excommunication "latæ sententiæ" réservée au Siège Apostolique ; celui qui le viole d'une manière seulement indirecte sera puni selon la gravité du délit.* » Même anonymes, ces témoignages sont « *extrêmement graves* », explique le père Michelet : « *On ne doit jamais révéler à personne ni se servir de ce qu'on a entendu en confession.* »

Rupture du contrat de confiance

D'autant que certaines anecdotes ne sont pas si anonymes que ça : situations cocasses, noms de villes, de lieux, qui pourraient aider à reconnaître certains... Un prêtre évoque notamment une confession lors d'un rassemblement de guides à Paray-le-Monial (Saône-et-Loire) : « *Les guides n'iront pas se confesser à Paray-le-Monial la prochaine fois !* » s'énervent le père Michelet. (...) « *Ces anecdotes peuvent créer une forme de suspicion contre les prêtres* », explique le père Thomas Poussier, qui vient lui-même de sortir un livre sur le secret de la confession¹. Impossible de savoir quel prêtre a témoigné, ce qui jette la méfiance sur tous. « *Les prêtres interrogés réduisent les fidèles à leur péché,*

(1) *Le Secret de confession* de Thomas Poussier, éditions Salvator, février 2021.

et véhiculent l'idée selon laquelle tous ces secrets leur appartiennent, résume le père Thomas Poussier. *Or ils appartiennent à Dieu.* »

Classées en chapitre selon la nature du péché, les confessions sont évoquées de manière légère, presque avec dérision (...). « *Quand on se confesse, on se met à nu, on s'expose de la manière la plus vulnérable, la plus intime qui soit*, explique le père Thomas Poussier. *On révèle des choses au prêtre qu'on n'a jamais dit à qui que ce soit.* » Ces parts d'intimité sont ici révélées de manière risible. « *C'est humiliant* », résume le prêtre. Et le père Vincent Bedon, curé de la Trinité à Paris, d'ajouter : « *C'est délicat pour un pénitent de se confesser. Alors si les fidèles découvrent qu'on en parle, qu'on en rigole, la confiance est rompue.* »

Pour certains, comme le père Jean-Eudes Fresneau, curé de Sarzeau (Morbihan), la publication de cet ouvrage pourrait être l'occasion de réinterroger la pertinence du secret de confession à la lumière des affaires de pédocriminalité dans l'Église². Et le père Thomas Poussier de répondre : « *Le caractère absolu du secret de confession est à l'image de la miséricorde de Dieu. Y mettre des exceptions, c'est poser des limites à la miséricorde.* »

Youna Rivallain

(*La Croix* – 12/03/2021)

(2) Si un pénitent confesse un crime grave, on l'incite à aller se dénoncer...

LA BÉNÉDICTION DES UNIONS HOMOSEXUELLES N'EST PAS LICITE



Dans une réponse approuvée par le pape et rendue publique le 15 mars 2021, la Congrégation pour la doctrine de la foi (CDF) affirme que l'Église n'a pas le pouvoir de bénir les unions homosexuelles.

L'affirmation de la Congrégation pour la doctrine de la foi (CDF) est donnée sous la forme traditionnelle d'une réponse à un *dubium* – un doute ou question litigieuse. Ce mode permet une formulation brève et décisive. La question de ce *dubium* est ainsi formulée par la CDF : « *L'Église dispose-t-elle du pouvoir de bénir les unions de personnes du même sexe ?* » Et la réponse donnée est : « *Non.* »

Une remarque préliminaire : il est tout de même stupéfiant que cette question ait été soumise à la CDF. Certes, elle a probablement été proposée par des opposants à cette pratique, demandant à Rome d'intervenir. Mais que l'intervention romaine soit nécessaire montre à tout le moins un laxisme et une permissivité dans certaines parties de l'Église. Et une passivité de Rome jusqu'ici sur le sujet.

D'autant que les paroles du pape François, proposant de donner une

reconnaissance civile à de telles unions¹, avait provoqué une forte réaction dans les milieux catholiques.

Cette réponse détonne agréablement dans l'atmosphère de confusion et d'ambiguïté où nous baignons depuis trop longtemps.

La note explicative qui accompagne la réponse reconnaît que « *dans certains milieux ecclésiaux se diffusent aujourd'hui des projets et des propositions de bénédictions² pour les unions entre personnes du même sexe* ».

La note poursuit en rappelant la nature des sacramentaux, dont les bénédictions font partie. Ceux-ci ne peuvent être donnés qu'en vue du bien spirituel : pour l'encourager, le favoriser, et implorer Dieu de bénir

(1) Cf. *Quand le pape François promeut les unions civiles d'homosexuels*, *Le Rocher* n° 128, décembre 2020 - janvier 2021.

(2) Il ne s'agit pas de « projets » ou de « propositions ». Il existe des cas documentés d'actes dans divers pays.

ceux qui reçoivent le sacramental dans de bonnes dispositions. Or, une relation humaine, pour être bénie, doit être ordonnée au bien.

C'est pourquoi, il n'est pas envisageable de « *donner une bénédiction aux relations ou partenariats, même stables, qui impliquent une pratique sexuelle hors mariage (...) comme c'est le cas des unions entre personnes du même sexe* ». Car ces unions illicites vont contre la volonté positive du Créateur.

Enfin, il y aurait danger de considérer ces bénédictions comme une sorte de succédané de la bénédiction nuptiale donnée à l'homme et à la femme au cours du mariage. Ce qui aboutirait à assimiler, d'une quelconque manière, ces unions au mariage. Ce qui serait profondément erroné. (*fsspx.news – 16/03/2021*)

Réactions épiscopales

En Allemagne, particulièrement touchée par ces bénédictions, le président de la conférence épiscopale, Mgr Georg Bätzing, a pris note du document romain. Sa réaction consiste à dire qu'il sera pris en compte dans les discussions au sein du chemin synodal, comme « *réflétant l'état de l'enseignement de l'Eglise tel qu'il ressort de plusieurs documents romains* ». L'évêque de Ratisbonne, Mgr Rudolf Voderholzer, a réagi moins d'une heure après la publication du texte, pour se féliciter du « non » clair de la CDF aux bénédic-

tions des partenariats homosexuels. L'évêque de Passau, Mgr Stefan Oster, a exprimé sa gratitude pour la déclaration du Vatican sur son site internet, mais regrette cette prise de position qui « *donne l'impression que l'on veut mettre fin le plus rapidement possible à la controverse théologique qui se déroule actuellement dans diverses parties de l'Eglise universelle* », et ajoute que « *les questions théologiques sur la pratique pastorale d'aujourd'hui ne peuvent être éliminées simplement par une décision du pouvoir* ».

En Belgique, la conférence épiscopale s'est contentée de constater que le texte romain a été ressenti de manière douloureuse par de nombreux couples homosexuels. L'évêque d'Anvers, Mgr Johan Bonny, a publié un billet sur Kerknet.be, où il exprime « *une honte par procuration pour mon Eglise* », ainsi qu'une « *incompréhension intellectuelle et morale* ».

En Suisse, le responsable de la pastorale du diocèse de Saint-Gall, Franz Kreissl, a publié une tribune sur le site diocésain au titre évocateur : « *Pas de contrôle d'entrée pour la bénédiction de Dieu !* » L'auteur assène ensuite des propositions plus que douteuses : « *L'Eglise n'est pas la gardienne de la bénédiction de Dieu* », ou encore « *les bénédictions de Dieu sont pour tous* », et enfin « *la bénédiction ne dépend pas, Dieu merci, de celui qui bénit* »...

(*fsspx.news – 18/03/2021*)

les situations « exceptionnelles », est devenu dans l'esprit collectif, à force de banalisation et d'atténuations, un « droit » fondamental, pratiquement un acquis de civilisation².

C'est une véritable révolution silencieuse qui s'est produite dans l'esprit collectif, pour que de la suppression d'une vie humaine, jugée légale mais contrevenant par « dérogation » à l'article premier de la loi Veil³, on aboutisse à la conviction que supprimer une vie avant la naissance est un bien à défendre comme un droit universel.

Violences muettes

La conscience collective s'affaiblit et pourrait-on dire, s'obscurcit d'année en année. Le sens du bien et du mal devient flou, il s'évapore dans l'air ambiant. Les partisans du mariage entre personnes de même sexe peuvent dire : « *Alors, il est où, votre effondrement de civilisation ? Ne voyez-vous pas que les gens continuent à vivre normalement ?* » C'est pourtant une rupture profonde, une cassure sans précédent qui s'est produite,

(2) Selon le *Guttmacher Institute*, qui fournit des statistiques sur le contrôle des naissances et l'avortement aux Etats-Unis et dans le monde, entre 2015 et 2019, il y a eu en moyenne 73 millions d'avortements par an.

Francisco Vêneto (*Aleteia* – 17/01/2021)

(3) « *La loi garantit le respect de tout être humain dès le commencement de la vie* ».

modifiant de façon radicale ce que la civilisation avait mis tant de siècles à construire. Les grandes fractures sont muettes, et elles préparent le terrain à des violences que l'on ne pourra plus contenir. Un embryon ne crie pas quand on le tue. Mais les silences officiels sont lourds de ces vies innocentes sacrifiées au nom du « droit individuel ». De cela, il faudra rendre compte.

De même, un enfant né par GPA et à qui on enlève délibérément sa mère pour le confier à deux hommes, subit une brutalité sans nom. Il ne criera pas quand on le confiera à ses « nouveaux parents », mais inconsciemment, cet arrachement s'accompagnera d'une très grande violence psychologique, affective, une blessure d'abandon et une cassure d'identité. Il lui faudra comprendre pourquoi il a été objet d'un contrat, conçu par insémination, porté par une femme pendant neuf mois, puis abandonné par celle qui l'a porté.

Nul ne peut ignorer l'impact psychologique sur le développement des événements de vie traversés par un enfant depuis sa conception et jusqu'à sa naissance. L'avenir réserve de beaux jours aux spécialistes de la psychologie de la conception, devant l'éclatement des filiations cautionnés par la loi et aux dégâts que cet éclatement engendrera dans la construction des identités.

Accepter l'impensable

Qui aurait pu admettre il y a encore deux ans, que des enfants pourraient être conçus pour être ensuite abandonnés légalement ? Pourtant nous y voici. Nous sommes en plein dans le règne de la société de consommation, du grand marché procréatif, au cœur d'une société qui tolère le commerce des enfants. A force d'enrobages et de dédramati-

sations, sous la pression insidieuse des médias, l'opinion peu à peu se prépare à accepter l'impensable : la dépersonnalisation de la maternité. Souvenons-nous du jugement de Salomon. La vérité est comme un boomerang : elle nous reviendra en pleine face, violemment, au moment où nous nous y attendrons le moins.

Sabine Faivre
(Aleteia – 04/02/2021)

SOCIÉTÉ



DIAGNOSTIC PRÉNATAL : CES BÉBÉS CONDAMNÉS QUI DÉFIENT LES STATISTIQUES

Le diagnostic prénatal, lorsqu'il révèle des anomalies chez le fœtus, conduit le plus souvent à l'avortement. Un médecin s'interroge.

Dans les colonnes d'*USA Today*¹, le Dr Christina Francis, gynécologue obstétricien en Floride, témoigne d'un des côtés les plus difficiles de sa profession de médecin : annoncer des mauvaises nouvelles. « *En tant que gynécologue obstétricien, dit-elle, il s'agit généralement de dire à une mère que son enfant à naître ne survivra probablement pas.* » Pour annoncer ce terrible pronostic, les termes utilisés sont froids, dénués d'humanité :

« *Anomalie incompatible avec la vie* », « *anomalie fœtale sévère* », « *diagnostic prénatal défavorable* »... des expressions qui précèdent généralement l'avortement.

Toutefois certaines femmes, « *malgré les difficultés et la peine inimaginable auxquelles elles sont confrontées, choisissent de porter leur enfant jusqu'au terme* ». Des situations dans lesquelles le Dr Christina Francis a trouvé « *certaines de ses plus grandes joies en tant que médecin* », et l'oppo-

(1) eu.usatoday.com – 06/03/2021.

TRISOMIE 21 : LES CHIFFRES DU DÉPISTAGE PRÉNATAL EN FRANCE

Alors qu'en Pologne le tribunal constitutionnel vient de proscrire l'interruption de grossesse en cas de malformation grave du fœtus, la France amplifie depuis plus de vingt ans sa politique de dépistage prénatal de la trisomie 21. Des chiffres éloquentes du dernier rapport médical et scientifique de l'Agence de biomédecine illustrent le fait que cette « offre de soin » conduit à rendre mortelle une pathologie – la trisomie 21 – qui ne l'est pas ».

En 2018, près de 600'000 Françaises ont réalisé la première étape du dépistage prénatal de la trisomie 21, soit 85% des femmes enceintes si l'on se rapporte au nombre de naissances. Un dépistage systématisé qui, s'il n'a pas alerté toutes les femmes l'ayant réalisé, a rendu un résultat « positif », et inquiété près de 90'000 d'entre elles. Depuis 2017, un nouveau test intermédiaire est pratiqué : le « DPNI » (dépistage prénatal non invasif), à partir d'une prise de sang de la mère. En 2018, 75'653 femmes enceintes l'ont réalisé, dont 707 ont reçu à nouveau une mise en garde : leur enfant à naître était potentiellement porteur de trisomie 21. Et donc plus de 70'000 « libérées » de cette traque anxieuse.

Étape ultime pour ces femmes, le diagnostic par amniocentèse, qui demeure un geste invasif à risque pour le fœtus. Certes moins pratiqué ces dernières années, 18'217 femmes ont pris ce risque en 2018 conduisant à 1'979 diagnostics de trisomie 21, et 1'862 diagnostics d'autres « anomalies chromosomiques déséquilibrées ». En parallèle, cette même année 2018, les centres pluridisciplinaires de dépistage prénatal ont délivré près de 2'800 autorisations d'interruption médicale de grossesse en raison d'une anomalie chromosomique, dont la plus fréquente reste la trisomie 21.

Après la naissance, 454 enfants ont été diagnostiqués porteurs de trisomie 21 en 2018. Parmi les femmes ayant reçu un résultat « négatif » au DPNI, cinq ont donné naissance à un enfant porteur de trisomie 21. Cinq cas passés entre les « mailles » de ce filet à trois étages. Ce chiffre, l'Agence de biomédecine le « surveille attentivement ». Il est le révélateur d'une « faille », dans un système bien huilé.

Quand la Pologne voit son budget d'aide aux personnes handicapées et à leur famille passer de 3 à 6 milliards d'euros ces dernières années, la France s'entête et verse chaque année 100 millions d'euros dans le marché du dépistage prénatal. Si des initiatives telles que les *Café joyeux* ou le téléfilm *Apprendre à s'aimer* prônent l'espérance d'un changement de regard sur la trisomie 21, les chiffres font état d'une autre réalité.

Camille Yaouanc (*Généthique* – 06/11/2020)



tunité d'employer pleinement ses compétences pour accompagner ses patientes, leurs familles, et « *faire tout ce qu'elle pouvait pour sauver la vie de son autre patient* ».

0% de chances de survie

Au cours de l'année 2013, elle rencontre pour la première fois, « *à travers l'écran sombre d'une échographie* », celle qui deviendra sa filleule. « *L'enfant n'avait que douze semaines. Elle était un petit corps gris avec un rythme cardiaque clignotant et une découverte physique inquiétante en début de grossesse : un hygroma kystique, autrement dit une poche de liquide visible à l'échographie au niveau du cou du bébé, souvent associée à la trisomie 21 ou à une malformation cardiaque.* »

A l'examen suivant, le diagnostic s'aggrave d'une accumulation excessive de liquide amniotique, sous la forme d'un hydrops fœtal. « *Le pronostic de cette petite fille était sombre [...] moins de 5% de chances de vivre jusqu'à la naissance, et 0% de chances de survie après la naissance* ». Un spécialiste lui suggère alors d'avorter, mais « *sa mère a pris la seule décision envisageable pour elle : poursuivre sa*

grossesse et donner à sa fille toutes les chances possibles de vivre ». Contre toute attente, et selon ce que le Dr Christina Francis décrit comme un « *miracle sur le plan médical* », à 24 semaines de grossesse les hydrops avaient disparu. Cette petite fille, Grace, a désormais 8 ans.

Laisser sa chance à chaque enfant

Un épilogue qui lui inspire ces réflexions : « *En tant que gynécologue obstétricien qui a personnellement soigné d'innombrables femmes faisant face aux pires des diagnostics pour leurs enfants à naître, je peux dire que nous n'avons jamais une certitude absolue sur les résultats de ces diagnostics. Tout ce que nous avons, ce sont des statistiques.* »

Or ces chiffres sont « *plaqués sur le sort des plus petits des patients, qui malgré leur fragilité et leur taille, méritent tout autant les meilleurs soins médicaux que nous puissions offrir. Qu'ils soient nés ou non, ni leur taille, ni leur handicap ne doivent les empêcher de défier toute attente et de rejoindre les rangs des innombrables miracles médicaux qui maintiennent la profession sur pied, toujours à la recherche de réponses et de meilleurs soins* ».

Ceci est d'autant plus vrai que, d'après son expérience, notamment en Afrique où le recours à l'avortement est moins systématique, « *donner les meilleurs soins aux enfants à naître dont le diagnostic est sombre, au lieu d'une condamnation à mort,*

conduit à de meilleurs résultats en matière de santé mentale maternelle ».

Car « lorsque la mère prend la décision de porter à terme un bébé avec un diagnostic limité sur son espérance de vie, la conversation se reporte sur la relation humaine entre la mère et l'enfant, sur la façon dont ils peuvent passer ce temps particulier ensemble, comment ses proches pourront l'aider à porter le deuil à venir. Au lieu d'en rester à des statistiques catastrophiques, la relation consiste à accompagner la mère et à l'aider à faire de son mieux pour son enfant ».

La médecine fœtale, discipline des humbles

Même si cette tribune d'*USA Today* démontre que la réalité fait fi des

statistiques, le Dr Christina Francis souligne quelques chiffres : « Environ 9% des diagnostics fœtaux défavorables à l'échographie se révèlent erronés, rien que parmi les bébés à qui on laisse une chance de vivre. Dans certains cas, selon la méthode, les faux positifs pour les anomalies fœtales peuvent atteindre 50%. » Des marges d'erreur « incroyablement élevées compte tenu des enjeux ». « Combien de fois nous trompons-nous encore et qu'avons-nous encore à découvrir qui pourrait sauver encore plus de vies dans le domaine en développement constant de la médecine fœtale ? », interroge-t-elle.

Camille Yaouanc
(*Génétique* – 11/03/2021)



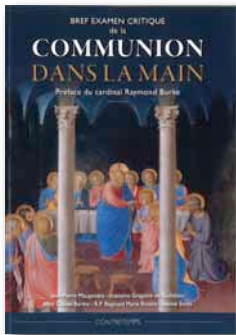
COURRIER

ON NOUS ÉCRIT

Paris, le 8 avril 2021

Chère Madame,
Cher Monsieur,

La crise du Covid-19, avec son cortège de privations de libertés, a aussi porté atteinte à la liberté de culte : de l'interdiction pure et simple des messes publiques aux consignes confinant parfois à l'absurde, les catholiques se sont heurtés trop souvent à des mesures tatillonnes aggravées par l'empressement d'une bonne part de la hiérarchie ecclésiastique.



Parmi ces mesures, l'interdiction de communier à genoux et sur la langue constitue l'une des plus insupportables, puisqu'elle touche au moment le plus sacré et le plus intime que peut vivre le fidèle à la messe : celui où il reçoit des mains du prêtre le Corps du Christ.

On nous dit que la communion dans la main est plus hygiénique, plus sûre.

Outre que cet argument est vivement contesté par des médecins et des scientifiques, il méconnaît la nature du sacrement des sacrements : sous les apparences du pain et du vin, celui-ci EST le Christ, présent avec son corps et son sang, son âme et sa divinité.

La maison d'édition de l'association Renaissance catholique, « Contretemps », a pris l'initiative de publier un ouvrage d'analyse de ce qu'il faut bien appeler la mode de la communion sur la main, confiant à plusieurs spécialistes la rédaction de réflexions sur son histoire, son processus (révolutionnaire) de mise en place au prétexte de l'aggiornamento liturgique et la situation juridique présente.

Ce Bref examen critique de la Communion dans la main est comme l'écho du Bref examen critique du nouvel "Ordo missæ" des cardinaux Ottaviani et Bacci, réédité par Contretemps en 2005. Préfacé de manière très personnelle par le cardinal Raymond Leo Burke, présenté par Jean-Pierre Maugendre, délégué général de Renaissance catholique, cet ouvrage court et dense donne la parole au chanoine Grégoire de Guillebon (ICRSP), à l'abbé Claude Barthe et au P. Réginald-Marie Rivoire (FSVF).

L'ensemble est érudit, éclairant, galvanisant, empli de profondeur spirituelle et très accessible au fidèle un tant soit peu averti et soucieux de rendre raison de sa préférence pour la communion sur les lèvres et à genoux.

Il m'est revenu, non en tant que spécialiste mais comme journaliste, de dresser dans ce Bref examen critique un bilan concret de l'imposition de la communion dans la main dans de larges pans de l'Église depuis cinquante ans, avec un accent tout particulier sur l'étrange période pandémique que nous vivons. (...) Je vous promets une lecture passionnée !

Jeanne Smits



L'INSTITUT SANCTA MARIA À WANGS (ST-GALL)

En été 2010 l'établissement thermal de Wangs, devenu colonie de vacances et complexe sportif, a pu être acquis par la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X qui en fit son école secondaire de garçons.

L'établissement thermal de Wangs était un lieu de séjour prisé des curistes au début du XX^e siècle. Différentes maladies étaient traitées avec succès par ces bains aux herbes et un régime approprié. Le directeur de cet établissement était le curé-herboriste Johann Künzle, sur la tombe duquel une impressionnante pierre tombale se dresse au cimetière de Wangs.

En 1962, l'abbé Erich Nuber fonde dans l'ancien établissement l'école secondaire de garçons « Institut Fatima ». Afin d'accueillir plus d'élèves, il agrandit en 1967 le premier bâtiment par deux ailes latérales et une chapelle, constructions en béton caractéristiques de l'époque. L'institut dut être

vendu en 1990 et servit de colonie de vacances et de complexe sportif jusqu'en 2010.



En 1995 la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X envisageait déjà l'acquisition de l'Institut Fatima de Wangs. C'est dans ce but que fut fondée à cette date l'association scolaire de l'Immaculée dont le siège était à Wangs. Mais les circonstances contrecarrèrent ce plan, si bien que le pensionnat de filles prévu alors dut ouvrir ses portes dans le village voisin de Mels. Depuis 2003, c'est devenu un internat pour garçons après que celui des filles ait pu emménager dans les nouveaux bâtiments de l'école Saint Dominique Savio à Wil.



La Providence a arrangé les choses de sorte qu'en été 2010 la maison de l'ancien Institut Fatima à Wangs est revenue sur le marché et a pu enfin être obtenue. L'association scolaire de l'Immaculée avec siège à Wangs n'avait donc pas été fondée en vain. A l'automne 2014 débuta la construction d'un nouveau bâtiment scolaire qui fut inauguré et put s'ouvrir le 15 août 2016. L'école dispose de salles de classe modernes. L'ancien bâtiment sert surtout d'internat et a une capacité de 140 places.

L'Institut porte le nom de Sancta Maria en référence à Notre-Dame de Fatima. C'est pour cette raison

que la Très Sainte Vierge Marie est représentée sur le logo de l'Institut. La fête patronale a donc lieu le jour de la première apparition de Fatima, soit le 13 mai. Marie est le modèle de tout catholique et la médiatrice de toutes les grâces. Nous sommes convaincus qu'elle nous assiste à chaque instant, comme elle le dit à Lucie de Fatima : « *Ne te laisse pas décourager. Jamais je ne t'abandonnerai, mon*



Cœur Immaculé sera ton refuge et la route qui te conduira vers Dieu. »

L'Institut mène à l'obtention du diplôme de fin d'études générales et secondaires. En outre l'école a un programme de gymnase de courte durée qui prépare les élèves à l'exa-





Promenade d'automne sur l'Hinterrugg (2'306 m) le 8 septembre 2020

men de la maturité suisse avec le latin comme branche principale. Les matières de l'examen de maturité sont celles habituellement proposées dans les collèges de Suisse. Ce sont : latin, allemand, mathématiques, français, anglais, philosophie, chimie, biologie, physique, histoire, géographie, arts visuels ou musique.

124 élèves fréquentent l'Institut actuellement.

Le 2 octobre 2020, premier vendredi du mois, le recteur a procédé à l'intro-nisation du Sacré Cœur de Jésus en présence de tous les collaborateurs et élèves. Le Christ-Roi doit régner sur l'Institut car lui seul est en mesure de le protéger contre les attaques intérieures et extérieures. Ainsi

nous sommes convaincus que l'Institut pourra offrir une importante contribution au renouvellement de l'Eglise et de la société.

L'accroissement du nombre d'élèves met l'Institut face à de nouveaux défis que, pleins de confiance, nous abandonnons à la Divine Providence. L'histoire a montré que la Providence de Dieu trouve toujours un moyen ! 🙏



Si vous désirez des renseignements supplémentaires, nous vous répondrons volontiers :

Institut Sancta Maria
 Vorderbergstrasse 2
 7323 Wangs SG
 tél. 081/7204750
 email : wangs@isv-schulen.ch



JOURNAL DE ROUTE DU SUPÉRIEUR DU DISTRICT

1^{er} mars 2021

Réunion des prêtres de Suisse romande à Genève. C'est devenu une malheureuse habitude depuis quelque mois de devoir changer le programme à quelques jours seulement de l'échéance prévue. Cette réunion, hélas, n'y déroge pas... Non seulement il nous a fallu modifier le lieu de notre réunion, mais aussi trouver un autre orateur. Fort heureusement, nous n'avons rien perdu au change, car au pied levé, c'est le Secrétaire général, l'abbé Foucauld le Roux, qui nous fait la joie de nous entretenir du mystère de la grâce, avec des implications très concrètes dans la crise que traverse l'Eglise.



5 au 7 mars 2021

C'est au tour de Salvan de recevoir sa visite canonique. Elle débute par le Haut-Valais, dans notre belle chapelle de Glis, desservie par l'abbé Niklaus Pfluger, pour se terminer évidemment au noviciat Sainte-Thérèse. Depuis le mois d'août dernier, deux prêtres résident dans la station valaisanne, les abbés Niklaus Pfluger et Pierre-Marie Maret.

C'est beau de voir comment l'œuvre de la Fraternité se développe et s'épanouit dans des circonstances et des lieux tellement différents. Mais est-ce étonnant ? La Fraternité étant d'Eglise, revêt naturellement ce caractère d'universalité, de catholicité. Reste à le concrétiser ! Et ça, c'est un défi continuellement renouvelé.

8 mars 2021

En ce lundi, tous les recteurs de nos différentes écoles de Suisse allemande se retrouvent à Wangs pour aborder différents sujets. La question de la protection des enfants revient sur le devant de la scène. On nous reproche parfois de ne pro-

poser que des solutions théoriques à des situations douloureuses que l'on a pu connaître, mais sans rien entreprendre de concret. Que l'on se rassure, ces problématiques nous tiennent à cœur et ces réunions nous permettent justement d'entreprendre et de mettre en place des mesures de prudence qui assurent un travail d'éducation serein et efficace.

13 et 14 mars 2021

En temps de Covid, on a besoin plus que jamais de soldats du Christ et de bons chrétiens. Même si l'assistance est considérablement limitée, ce qui n'est pas facile de réaliser au sein d'une même famille, Mgr de Galarreta nous fait l'honneur d'administrer le sacrement de la confirmation à Oensingen le samedi, puis à Lucerne le dimanche.

17 et 17 mars 2021

A Rickenbach débutent deux jours de comptabilité intensive. C'est la réunion annuelle de toutes les associations du District, propriétaires de nos chapelles et de nos écoles. Même s'il n'y a rien de très mystique dans ces chiffres, c'est une partie importante du bon fonctionnement de nos œuvres. Un constat est particulièrement très consolant : malgré les restrictions et la réduction de certains offices depuis le mois de mars 2020, la générosité des fidèles

est restée toujours aussi constante et nous permet de poursuivre nos œuvres de manière sereine : soyez-en tous bien remerciés !

19 mars 2021

En notre terre d'Helvétie, il reste encore quelques cantons où la fête de saint Joseph est chômée, comme dans le canton de Schwytz. Voilà donc une excellente raison pour visiter notre chapelle de Goldau et faire la connaissance des fidèles. Et quelle n'est pas ma joie, à l'occasion de cette cérémonie, de découvrir une belle délégation de fidèles du canton du Tessin. Fréquentant habituellement nos chapelles d'Italie, les voilà malheureusement privés de messes depuis la pandémie et les difficultés pour traverser la frontière italienne. Mais c'est beau de voir qu'ils n'hésitent pas à faire un peu plus de route pour bénéficier des saints mystères.

20 mars 2021

Samedi de *Sitientes*. C'est le jour des ordinations aux ordres mineurs et



au sous-diaconat en notre séminaire d'Ecône. Nous avons la joie de voir deux séminaristes suisses recevoir les derniers ordres mineurs, nos abbés Marc-Antoine Moulin et Jean-Baptiste de Sereys. Mais combien le pas symbolique fait par les candidats au sous-diaconat est marquant ! Il signifie la volonté ferme de s'engager pour toujours au service du Maître, ce qu'a fait notre cher abbé Dylan Carron. *Deo Gratias !*

22 et 23 mars 2021

C'est le prieuré d'Enney qui accueille la réunion des prieurs de Suisse pour deux jours. La présence de confrères des deux langues n'est pas chose aisée en la circonstance, mais les qualités linguistiques de l'abbé Weber permettent de lever la barrière de la langue !

A cette occasion, nous avons la joie d'écouter le discours posé et argumenté de l'abbé Arnaud Sélégnny sur la question des vaccins : on apprécie ces explications claires et argumentées. Sur ces sujets sensibles, il nous faut du recul et de l'objectivité, ce qui devient vite impossible, si le débat reste passionné.

Pour nous vacciner ensuite contre tout ennui dans l'apostolat, l'abbé Henry Wuilloud nous emmène faire un tour de son apostolat aux quatre coins du continent africain. Les confrères sont intéressés, mais se gardent bien de le montrer... On ne

veut pas forcément donner de mauvaises idées aux supérieurs !

28 mars 2021

Dimanche des Rameaux et début de la Semaine sainte. C'est un défi bien exigeant pour les prêtres d'organiser les cérémonies avec dignité et de faire en sorte que les fidèles puissent en nombre y assister !



J'ai l'honneur de me trouver à Monthey pour les cérémonies du *Triduum* pascal. Ici, comme dans les nombreuses autres chapelles de Suisse, les offices sont doublés, voir triplés – règles sanitaires obligent. On n'est donc pas de trop à deux prêtres, avec l'abbé André Maret, pour assurer les offices de ces jours saints, et c'est beau de voir la ferveur des fidèles pour participer à ces splendides cérémonies.

« *O Felix culpa – ô bienheureuse faute* » chante la liturgie... alors on ne pouvait s'empêcher de laisser échapper un « *o felix corona* », car le bon Dieu tire toujours du mal un plus grand bien.

Les temps ne sont pas simples, certes, mais il est certain que nous pouvons aussi sortir raffermiss de cette crise et surtout convaincus de l'importance des sacrements dans notre vie !

7 avril 2021

Jour de réunion à Oensingen pour tous les frères en poste en Suisse. Il faut avouer que nous les oublions parfois ces chers frères : c'est vrai qu'ils sont tellement discrets et pourtant si efficaces ! Ce n'était déjà pas simple de les arracher de leur prieuré, mais l'abbé Lovey a réussi ce tour de force de les réunir tous... Enfin presque :

il manquait juste à l'appel notre cher Bruder Franz, cloué sur son lit d'hôpital par une chute malheureuse en début de Semaine Sainte. Mais, pas de quoi lui faire perdre le sourire !

11 avril 2021

Devant les restrictions annoncées en France en raison du Covid-19, j'ai bien hésité à prendre la route pour le lointain Berry afin de participer aux cérémonies du dimanche de *Quasi-modo*... Mais comme deux religieuses compatriotes prononçaient leurs vœux perpétuels dans la Congrégation des Sœurs de la Fraternité, je ne pouvais manquer l'occasion !

C'est au cours de cette belle cérémonie que les religieuses viennent faire leur oblation et puiser à l'autel la force de leur don total au quotidien.

La plus grande difficulté de la journée aura quand même été de réunir :



toutes les Sœurs de notre pays sur un même cliché !

Un dernier point à mentionner, sinon je ne serai plus accepté à Ruffec... les vocations suisses romandes se font rares chez nos Sœurs, et c'est un euphémisme !

20 avril 2021

C'est le jour des obèses de Dominique Rion, père de l'abbé Michel Rion, que la montagne a emporté au seuil de ses 50 ans. Son fils, en poste au Canada, n'a pu venir pour l'enterrement de son papa à cause du coronavirus. La technique a tout de même permis qu'il nous fasse parvenir un touchant message par vidéo interposée.

La croix et l'épreuve sont toujours plus simples à prêcher qu'à pratiquer. Mais le Bon Dieu est le maître de la vie, il passe comme un voleur, en ne nous épargnant ni les doutes ni les questions...

En même temps, c'est dans l'épreuve que l'on voit cette vraie solidarité chrétienne. Non pas des mots creux et des fleurs sans lendemain, mais une chaîne de prières qui nous encourage et élève notre regard : la seule chose qui compte c'est le bonheur éternel, pour le reste, Dieu y pourvoira.



Pour nous, que Dieu a laissés en ce pèlerinage terrestre, je ne peux m'empêcher de citer les sages paroles d'un ancien supérieur de district qui a fait les beaux jours de ces feuilles de route : « *Et dire qu'on continue à aimer nos montagnes !* »

23 au 26 avril 2021

Visite canonique du prieuré de Sierre. Elle débute à l'école *Fleurs de Mai*. Dans une école, il y a évidemment toujours des choses à améliorer et à corriger, les critiques sont naturellement les bienvenues, mais on ne peut être qu'admiratif du travail qui se réalise chaque jour pour l'éducation de nos enfants.

Chevillière ouvrière de *Fleurs de Mai*, on ne peut omettre de citer notre cher Dominique Carron, directeur de l'école, qui a dû prendre quelques cheveux blancs de plus en voyant un de ses anciens élèves se transformer en « inspecteur ».

Sinon, l'apostolat du Valais central se développe bien sous l'impulsion de nos abbés et les familles sont toujours plus nombreuses ! Il n'y a plus que les bâtiments du prieuré qui auraient besoin d'un coup de jeune... Mais cela, c'est une autre histoire !

T.F.



NOUVELLES DE SUISSE ET D'AILLEURS

CELUI QUI VEUT INTERDIRE LA MESSE

Le jésuite Thomas Reese, rédacteur en chef d'*America Magazine* de 1998 à 2005 (quand un certain Ratzinger le contraignit à démissionner) continue de distiller son venin ici et là, notamment dans *Religion News Service*, où il tient une chronique *Signes des temps*. Dans la dernière¹ il écrit notamment :

« Après les réformes pauliniennes de la liturgie, on supposait que la Messe "tridentine" ou latine disparaîtrait. Il fut donné aux évêques le pouvoir de la supprimer dans leurs diocèses, mais certaines personnes se sont accrochées à l'ancienne liturgie jusqu'au schisme.

Benoît XVI a retiré ce pouvoir aux évêques et a ordonné que tout prêtre pouvait célébrer la Messe tridentine quand bon lui semble.

Il est temps de rendre aux évêques l'autorité sur la liturgie tridentine dans leurs diocèses. L'Eglise doit être claire sur le fait qu'elle veut que la liturgie non réformée disparaisse et qu'elle ne l'autorise que par bonté pastorale envers les personnes âgées qui ne comprennent

(1) religionnews.com – 13/04/2021.

pas la nécessité du changement. Les enfants et les jeunes ne devraient pas être autorisés à assister à de telles messes. »

Juste une petite précision : le coup des personnes âgées qui n'y comprennent rien, c'était Paul VI il y a 50 ans... C'est curieux comme les vieux se reproduisent au point de procréer même des jeunes...

Yves Daoudal (yvesdaoudal.hautetfort.com – 14/04/2021)

L'ÉPISCOPAT CONTRE L'EUTHANASIE

« Notre position demeure sans équivoque : l'euthanasie et le suicide assisté consistent ni plus ni moins en une mise à mort délibérée, violant les commandements de Dieu, et sapant le devoir fondamental qui est le nôtre de prendre soin des membres les plus faibles et les plus vulnérables de la société. » C'est en ces termes que la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) a condamné, dans un communiqué publié le 9 avril 2021, l'approbation par le Sénat, du projet de loi C-7, qui élargit les critères de l'euthanasie. Depuis le 17 mars dernier en effet, au pays de l'érable, la candidature au

suicide assisté n'est plus réservée aux seuls patients confrontés à une mort inexorable, mais elle se trouve offerte à toute personne dont la souffrance psychologique est parvenue à un niveau estimé « intolérable ». C'est ce flou volontairement entretenu dans la nouvelle loi – porte ouverte à toutes les dérives que l'on peut imaginer – que dénonce Mgr Richard Gagnon, président de la CECC.

Les prélats canadiens mobilisent leurs troupes : « *L'urgence pour les fidèles est de s'informer, de renouveler leur implication partout où ils se trouvent, et de s'associer (...) pour continuer à faire pression sur nos élus, sur ces questions de société* », soulignent-ils. « *En tant qu'évêques, nous vous accompagnons par la prière, en vous demandant de demeurer vigilants contre une "culture de la mort" qui continue d'éroder la dignité de la vie humaine dans notre pays.* » (fssp.x.news – 17/04/2021)

PLAIDOYER POUR LE VIRICIDE

La mode s'instaure de parler de féminicide lorsque la victime d'un meurtre est une femme. Même la police cantonale [vaudoise] s'y est mise. Nous n'avons rien contre cette innovation si l'on tient à souligner le sexe de la défunte. Le mot est correctement composé, sur le modèle de l'infanticide. Mais au nom de l'égalité, nous exigeons qu'on parle désormais, tout aussi souvent, de

viricide. Or ce vocable n'entre pas dans l'usage. Serait-ce que le néologisme, dans sa version féminine, résulte d'une incompréhension du terme homicide ? Que les féministes y voient encore une marque de l'oubli dans lequel est placé leur genre ? Bien sûr, chacun n'a pas étudié le latin et l'acception générale du mot *homo* désignant l'être humain n'est pas connue de toutes et tous. On peut donc craindre que le mélange de l'idéologie et de l'inculture nous fasse bientôt descendre de la *femina sapiens*, que deux dames portant le même nom soient des gynonymes et que l'os de l'épaule, chez le beau sexe, devienne le féminiplate.

(La Nation – 23/04/2021)

LES RELIQUES DE PIERRE CANISIUS

Les reliques de saint Pierre Canisius ont regagné, le 26 avril 2021, la cathédrale Saint-Nicolas de Fribourg. Le jésuite fondateur du collège Saint-Michel a retrouvé l'église dans laquelle il avait si souvent prêché. Son bras-reliquaire a rejoint ceux de Nicolas de Myre et Nicolas de Flüe, deux autres saints chers au cœur des Fribourgeois et des Suisses.

Les responsables de l'Église, des jésuites, du canton et de la ville avaient tenu à mettre la solennité nécessaire à cette translation. C'est transporté dans un corbillard roulant au pas que le nouveau reliquaire est arrivé



de l'église du collège au portail de la cathédrale. Déposé sur un brancard décoré de fleurs, il est entré dans la nef en procession solennelle au son des cloches et du grand orgue, suivi des évêques célébrants. Les cinquante places disponibles étaient divisées entre les membres du chapitre cathédral, du clergé et les représentants de l'Etat, de la Ville, du Collège Saint-Michel et de l'Université. Il faut dire que le religieux, dont on célèbre cette année le 500^e anniversaire de la naissance, a laissé une empreinte profonde à Fribourg. Mgr Ivan Jurkovič, observateur permanent du Saint-Siège aux Nations Unies a présidé la célébration, accompagné de Mgr Felix Gmür, évêque de Bâle, président de la Conférence des évêques suisses, et de Mgr Hermann Glettler, évêque d'Innsbruck, Mgr Peter von Sury, Abbé de Mariastein et président des supérieurs majeurs, du prévôt de la cathédrale Jean-Jacques Martin, des représentants des jésuites ainsi que de nombreux membres du clergé. (...)

A l'issue de la célébration eucharistique, le reliquaire a été transporté dans la niche aménagée dans la chapelle du Saint-Sépulcre. Le président du Conseil d'Etat, Jean-François Steiert, et le syndic de la ville de Fribourg, Thierry Steiert, ont redit auparavant l'attachement de la cité à la figure de Pierre Canisius et à l'importance de l'enseignement dont le jésuite fut le porteur.

Installé entre les deux bras-reliquaires de saint Nicolas de Myre et de saint Nicolas de Flüe, patron de la Suisse, la « main qui écrit » évoque dans un style contemporain dû à l'artiste Frédéric Aeby, l'œuvre d'enseignant de Pierre Canisius.

Les cérémonies de translation des reliques de Pierre Canisius ont été aussi l'occasion de marquer la création de la nouvelle province des jésuites d'Europe centrale. *« A lui, le fondateur d'innombrables écoles et collèges, l'infatigable réformateur de l'Eglise de son temps, nous demandons aujourd'hui son intercession et sa*

bénédiction pour nos confrères des 36 communautés d'Autriche, d'Allemagne, de Suisse, de Lituanie, de Lettonie et de Suède et pour tous nos collaborateurs dans la pastorale et les retraites, dans l'éducation et la justice sociale », a relevé le nouveau provincial le Père Bernhard Bürgler. « Nous fondons une nouvelle Province au-delà des frontières linguistiques et nationales, non seulement parce que nous, les jésuites, sommes de moins en moins nombreux, mais aussi pour que nous puissions accomplir pleinement notre mission. »

(Cath-Info – 27/04/2020)

SEPT NOUVELLES INVOCATIONS

A l'occasion de la fête de saint Joseph travailleur, le 1^{er} mai, sept nouvelles invocations à saint Joseph ont été ajoutées au sein des Litanies d'honneur consacrées au saint. Des invocations approuvées par le pape François.

La congrégation pour le Culte divin et la Discipline des Sacrements a jugé opportun de mettre à jour les Litanies en l'honneur de saint Joseph, approuvées le 18 mars 1909 par le pape Pie X. Ces courtes prières, présentées sous la forme d'une longue série d'invocations, permettent aux fidèles de prier tout en se laissant imprégner par les différentes vertus du saint. Cette décision exceptionnelle vient marquer le 150^e anniversaire de la déclaration de saint Joseph comme

patron de l'Église universelle par le pape Pie IX le 8 décembre 1870.

Ces nouvelles invocations vont être tirées des interventions des papes qui ont réfléchi, pendant des décennies, à de nouveaux aspects de la figure de saint Joseph. Parmi les nouvelles formules ajoutées, on trouve *Custos Redemptoris* (Gardien du rédempteur) et *Serve Christi* (Serviteur du Christ) qui font référence à l'exhortation apostolique de Jean-Paul II de 1989 et à une homélie de 1966 de Paul VI. On trouve également l'expression *Minister Salutis* (Ministre du Salut) employée par saint Jean Chrysostome et reprise par Jean-Paul II. Deux références au pape François sont également ajoutées, tirées de sa lettre apostolique *Patris Cordes : Fulcimen in difficultatibus* (un soutien dans les moments de difficultés) et *Patrone ex-sulum, afflictorum, pauperum* (patron des exilés, des affligés et des pauvres).

Ces Litanies, qui sont principalement récitées ou chantées le 19 mars lors de la fête de saint Joseph, sont traduites par les Conférences épiscopales. « Selon leur jugement prudent, les Conférences épiscopales pourront également introduire, à un endroit approprié et en préservant le genre littéraire, d'autres invocations par lesquelles saint Joseph est particulièrement honoré dans leurs pays », a précisé la congrégation pour le Culte divin et la Discipline des Sacrements.

(Aleteia – 02/05/2021)



UNE PAGE D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE

LES PÈRES SPIRITAINS EN SUISSE ET LEUR "ÉCOLE DES MISSIONS"

Après des débuts difficiles en Suisse, la congrégation du Saint-Esprit finit par ouvrir une école des missions pour susciter des vocations.

Les premiers spiritains suisses

En la fin du XIX^e siècle, quelques Suisses entrèrent dans la congrégation du Saint-Esprit. Il a déjà été question de certains d'entre eux : les Pères Dupraz, Eigenmann, Décaillet. Il a aussi été question des Saint-Gallois devenus spiritains¹.

On peut feuilleter les registres d'entrée des différentes maisons de formation de France. Vers 1866, deux jeunes du diocèse de Sion, nommés de Rivaz et de Roten, étudièrent à l'abbaye de Langonnet, à l'est de la Bretagne. Qu'est-ce qui les amenait à aller si loin ? Un certain nombre devinrent effectivement spiritains, ainsi les Pères Bourqui, Perroud, Strässle. Comment entraient-ils en relation avec la congrégation ? Principalement par la lecture des *Annales de la Propagation de la Foi*. Il y eut aussi l'influence de curés ouverts aux

(1) Cf. article paru dans *Le Rocher*, n° 130 d'avril-mai 2021.

Missions, comme celui d'Estavayer-le-Lac ou celui d'Autigny.²

Un certain nombre de jeunes venaient de l'œuvre d'*Immensee*, un petit séminaire fondé en Suisse alémanique, en 1885, par un prêtre Français, l'abbé Barral. Vers 1910, la maison traversa une crise. L'évêque de Coire nomma un nouveau directeur. Un certain nombre d'élèves quittèrent la maison pour entrer dans d'autres congrégations³. Quelques années plus tard, l'œuvre d'*Immensee* trouvera sa voie et deviendra en 1921, la *Société des Missionnaires suisses*.⁴

Au début du XX^e siècle, la future « province » spiritaine de Suisse était partie pour devenir une circonscrip-

(2) Arch. CSSp, 103-A-I ; dossier Deferrard, note biographique écrite par le curé d'Autigny ; dossier Joseph Michel, lettre de l'abbé Berset, 10 juin 1885.

(3) Arch. CSSp, Dossiers personnels.

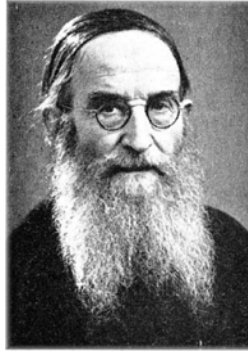
(4) Ambros Rust, *Die Bethlehem-Missionare Immensee (Schweiz)*, Freiburg in der Schweiz, Paulusverlag, 1961, p. 12, 39.

tion de langue allemande : en 1914, il y avait 13 alémaniques pour 5 romands dans la congrégation.

L'Ecole des Missions

Ce qui manquait c'était une maison de formation en Suisse. Ce sera l'œuvre du Père Joseph Villettaz. Valaisan, né à Grimisuat le 12 avril 1877, il fut d'abord instituteur et enseigna pendant deux ans dans son village natal. A l'âge de vingt ans, il entra à l'école apostolique de Poitiers tenue par les Jésuites. C'est là que sa vocation se précisa ; il écrit : « *Etre missionnaire, voilà mon rêve depuis de longues années ; et le désir de l'être parmi les noirs du Congo date presque du commencement de mon séjour à l'école apostolique de Poitiers.* »

D'après son biographe⁵, une conférence de l'illustre vicaire apostolique de Brazzaville, Mgr Prosper Augouard (1852-1921), fut déterminante pour lui. En 1901, il entra au noviciat de la congrégation du Saint-Esprit. En 1906, l'évêque de Sion, Mgr Jules-Maurice Abbet (1845-1918), écrivit à Mgr Le Roy⁶ pour le retenir en Valais.



Le père Jean Joseph da Cruz (1883-1962)

Mais le supérieur général préféra lui donner une affectation pour le Congo où il resta dix ans.

Dès 1916, le Père Jean Joseph da Cruz qui résidait aux Tauettes⁷, avait envoyé un rapport au supérieur général, concernant « le recrutement en Valais »⁸. Il y était déjà question de rappeler le Père Villettaz du Congo-Belge. Le Père faisait un tableau de la situation en Europe. Après la guerre, il manquerait d'hommes en France et les familles ne voudraient plus laisser partir leurs enfants. Par contre, la Suisse n'avait pas souffert de la guerre.

Le Valais était un pays profondément chrétien. Les familles y avaient de nombreux enfants. La difficulté pour ces familles était de payer leurs études. Une seule congrégation était déjà établie dans le Valais, les Rédemptoristes. Mais, renseignements pris, c'était avant tout une école apostolique de Français réfugiés en Suisse. En parlant du Père Villettaz, le Père ajoutait : « *De plus, le Père Villettaz étant valaisan, connaît les coutumes du pays et plaira*

(5) André Buttet, CSSp, *Le Père Joseph Villettaz*, 2^e édition, Imp. Brun, 1986.

(6) Mgr Alexandre Le Roy (1854-1938), Supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit de 1896 à 1926.

(7) Le chalet sur la commune de Randogne (Valais). Cf. article paru dans *Le Rocher*, n° 130 d'avril-mai 2021.

(8) Arch. CSSp, 502-A-L Rapport du 10 octobre 1916.

au clergé et à la population. Comme il revient d'Afrique, il parlera avec cœur des Missions, et sera lui-même pour les parents un argument vivant que leurs enfants ne sont pas perdus pour toujours, et qu'elles [les familles] peuvent avoir le bonheur de les revoir. »

C'est ainsi que le Père Villettaz débarqua à Bordeaux le 1^{er} août 1917 et fut aussitôt rattaché à la province de France⁹. Dans le rapport du Conseil provincial du 27 août 1917, il est question de l'avantage qu'il y aurait à ouvrir une école des missions dans le Valais quand l'occasion s'en présenterait. Le fait qu'il ne soit question que du Valais fait référence au rapport du Père da Cruz. Le Père Benoît, provincial de France, avait déjà parlé dans ce sens au curé de Randogne, là où se trouvait la maison des Taulettes. Ce dernier voyait d'un bon œil la venue d'un Père qui rendrait service au clergé paroissial. Le clergé, en contre-partie, faciliterait le recrutement de jeunes pour les missions. La question qui restait à résoudre était : dans quelle maison envoyer les enfants ? Le Père Benoît donna aux Pères Décaillet, da Cruz et Villettaz, qui connaissaient mieux la situation, la possibilité de choisir. On note la place importante que prennent les supérieurs de Fribourg

(9) Selon le système de la congrégation, c'était la province de France qui fondait une maison en Suisse.

et de Montana dans la fondation de l'œuvre du Père Villettaz. D'ailleurs le provincial de France aurait dit au Père Villettaz : « *Allez en Suisse, et voyez le Père Décaillet. Parlez-lui de cette question, puis mettez-vous en mesure de faire un peu de propagande.* »¹⁰

Dès son arrivée, le Père Villettaz rendit visite, avec le Père da Cruz, à l'évêque de Sion, Mgr Abbet. Ils rencontrèrent aussi le chancelier et le supérieur du séminaire diocésain. Le Père se mit aussitôt au travail. Il fit des conférences avec projections. Les curés furent enchantés de le voir. On le demandait pour des ministères. En octobre 1917, il remplaça le curé de Grimisuat, son village natal, puis celui de Montana. Le fait d'être un enfant du pays était un grand avantage pour le Père. Le Père da Cruz put écrire au provincial de France : « *Dernièrement, il a assisté à la réunion des instituteurs du Valais (de langue française). Autrefois il a été instituteur avant de venir chez nous, et il en connaissait une cinquantaine. Partout il reçoit un accueil chaleureux, et je puis ajouter qu'il produit partout la meilleure impression par son entrain, sa simplicité et son dévouement à rendre service aux curés, qui en usent*

(10) Arch. Province de France. Rapport du conseil provincial, 27 août 1917 ; Arch CSSp, 506- B-III. Lettre du provincial de France à Décaillet, supérieur de Fribourg.

largement, sans omettre de dire qu'il parle aux gens et aux enfants dans leur patois ! On entend dire : "Tiens ! un missionnaire de chez nous ! et il se porte bien après onze ans d'Afrique !" »¹¹

Pour l'année 1917, il pensa d'abord faire étudier les enfants au collège de Sion et les loger dans une maison louée dans les environs. Mais tout cela n'était encore qu'à l'état de projets. Le Père venait d'arriver et l'année scolaire était déjà commencée. C'était trop tard pour cette année. Le Père résidait aux Taulettes et allait faire ses conférences dans les paroisses en préparant l'année à venir.

Pendant la première partie de 1918, on chercha la bonne formule pour l'école du Père Villettaz. Le Père aurait pu prendre un poste au collège de Sion. Le Père da Cruz l'en dissuada. Il y avait deux collèges dans le Valais : l'un à Sion, l'autre à Saint-Maurice. Lequel choisir ? Les enfants seraient-ils dans un internat indépendant du collège ? Serait-ce une école apostolique indépendante de tout établissement officiel, une école apostolique à proximité d'un collège ou bien les élèves seraient-ils internes dans un foyer déjà existant ? Le conseil provincial de France qui était le maître d'œuvre, souhaitait plutôt la troisième solution, parce que

(11) Arch. CSSp. 502-B-III. 27 septembre 1917. Lettre du P. da Cruz au provincial de France, du 3 mai 1918.



Coméraz, le berceau de l'œuvre

la moins coûteuse. Le Père Décaillet, supérieur de Fribourg, fit pencher la balance en faveur de Saint-Maurice : « *Les études à Saint-Maurice me paraissent plus fortes qu'à Sion. L'esprit de l'ensemble du collège me semble meilleur* ». C'était aussi le collège où il avait lui-même fait ses études.

L'École des Missions à Coméraz

En cette année 1918, la fondation du Père Villettaz va prendre un cours imprévu. Il commença par réunir quelques garçons des environs aux Taulettes (Montana) et leur donna quelques cours¹², tout en se préparant à aller à Saint-Maurice. Mais le collège ne put ouvrir à cause de la grippe espagnole. Le Père commença une année scolaire dans son village natal de Coméraz (Grimisuat), dans un petit bâtiment en pierres, à un étage, appartenant à sa cousine. Cette dernière faisait fonction de cuisinière.

(12) Arch. CSSP 502-B-III. 2 septembre 1918, P. da Cruz au provincial de France ; 502-B-in, 15 septembre 1918, P. Villettaz au provincial de France.

Le Frère Clair Haering, un Bâlois, fut détaché de la Villa Notre-Dame de Montana pour seconder le Père. (...)

Le Père Villettaz pouvait écrire au supérieur de Fribourg : « *Me voici prof. de 8 jeunes gens, et installé à Coméraz : tout est ici un peu rustique, et ressemble un peu à la crèche de Bethléem.* »¹³ A la fin de cette année scolaire à Coméraz, le P. Villettaz et ses écoliers durent encore trouver refuge dans quelques chambres de la Villa Notre-Dame, à Montana, à partir d'octobre. La maison était à peine terminée. C'était encore du provisoire.

L'École des Missions au Bois-Noir

Le 14 janvier 1920, dix élèves purent enfin entrer dans la maison du Bois-Noir louée depuis peu à Saint-Maurice. Elle sera achetée quelques années plus tard. Voilà la deuxième maison des spiritains de Suisse. Mais le P. Villettaz devait rencontrer d'autres difficultés encore avant de pouvoir continuer.

En ce début de 1920, Mgr Victor Bieler¹⁴ enleva au P. Villettaz la juridiction qu'il venait de lui accorder. Le P. da Cruz, supérieur de Montana, écrivit la nouvelle à Mgr Le Roy. Ce dernier démit immédiatement le Père de sa fonction, sans enquête

(13) Arch. CSSp, 506-B-IV, 14 janvier 1919, P. Villettaz au P. Décaillet.

(14) Evêque de Sion depuis 1919, il a succédé à Mgr J.-M. Abbet, décédé de la grippe espagnole en 1918.

préalable, comme il était courant à l'époque. Il nomma le P. Charles Bourqui à sa place. Le P. da Cruz avait annoncé trop vite la nouvelle au supérieur général, avant que le P. Villettaz ne l'ait fait. Finalement le P. Décaillet put arranger les choses et alla rendre visite à l'évêque avec le Père¹⁵. Tout rentra dans l'ordre pour quelque temps.

La mauvaise entente entre le P. Villettaz et Mgr Bieler était, en fait, une question de personnes. Le Père avait son franc-parler. Il s'en expliquait devant le provincial de France des Spiritains : « *Les accusations portées contre moi sont les unes tout à fait fausses, les autres aux trois quarts fausses.* » Mais il faut peut-être chercher des raisons plus profondes¹⁶.

La nouvelle école du Bois-Noir, près de Saint-Maurice, était ouverte. Les élèves n'étudièrent finalement pas au collège. Le provincial de France

(15) Arch. CSSp, 502-B-III, 16 janvier 1920, lettre du P. Villettaz au provincial de France.

(16) Après le Sonderbund, les catholiques suisses prenaient leur part aux quêtes pour les Œuvres Pontificales Missionnaires (de Lyon), mais aussi à l'œuvre des missions intérieures (les cantons protestants étaient des terres de missions où il faut réinstaller l'Eglise). Le diocèse de Sion recevait des subsides pour le district d'Aigle (Vaud), subsides venant de l'œuvre des missions intérieures, mais aussi des Œuvres pontificales.

La maison du Bois-Noir



trouvait que la vie était moins chère en France, le trajet était trop long jusqu'à l'abbaye et il aurait fallu que les élèves, tous issus de familles pauvres, se payent le costume du collège. Le Frère Clair était toujours là. Un jeune Père, Joseph Mamie¹⁷, natif de la Chaux-de-Fonds au canton de Neuchâtel, secondait le Père Villettaz. Au 14 janvier 1920, date de l'ouverture, les élèves étaient au nombre de dix. (...)

Les premiers élèves de Coméraz avaient été conduit à l'École de Suse, en Italie. En 1920, l'école de Suse sera déplacée à Alex, près de Valence, dans la vallée du Rhône. Désormais à la fin de chaque année, les petits Suisses partaient continuer leurs études soit à Alex, soit à Cellule, une autre école apostolique près de Clermont-Ferrand. Mais tout n'était pas facile pour ces jeunes qui partaient dans les maisons de France. « *Pour des Valaisans, la transition est trop*

(17) Joseph Mamie (1891-1973) quitte le Bois-Noir en 1924.

Brusque », écrivait le P. Villettaz. Et parlant de la maison de Suse, dirigée par le P. Benoît, il ajoutait : « Il me semble que la discipline doit y être trop méticuleuse pour des enfants et pas assez fraternelle. »

Un certain nombre de Pères vont se succéder au Bois-Noir. La maison dépendait de la province de France. Elle y envoya le Père Eugène Meyer, un ancien de l'Afrique de l'est, les Pères Jean Berhaut et Louis Walter. Les uns et les autres, en plus de leur enseignement, contribuent à la revue missionnaire éditée par la maison : *Le Papillon*. Ce nom avait été choisi parce qu'au début il ne s'agissait que d'un tract, un papillon, inséré dans la revue des Spiritains français, *Les Annales spiritaines*.

L'œuvre du Bois-Noir peut nous apparaître comme une école à la campagne, une école-ferme. On y élève un cochon et une vache. (...) Le nombre des élèves va passer de dix élèves en 1920 à dix-huit élèves en 1929. Il fallait donc voir plus grand, soit agrandir la maison du Bois-Noir, soit trouver quelque chose de plus grand ailleurs. Dans la correspondance avec le provincial de France et le supérieur général, il est question des occasions qui se présentent : l'école primaire de Saint-Maurice (1920), Ecône, près de Riddes (1923)¹⁸, le château de la

(18) Après la fermeture de l'école d'agriculture d'Ecône le 31 octobre 1922.

Verrerie, près de Bulle (Fribourg). Il est aussi question d'un hôtel à Cheyres, au bord du lac de Neuchâtel. On pourrait encore acheter la maison des Pères Blancs, à Saint-Maurice, ou aussi un autre château, celui de Rosières, à Grolley (Fribourg). Une occasion magnifique serait un hôtel au Bouveret, mais trop cher.

L'Ecole des Missions à Fribourg

Les spiritains du Bois-Noir commencèrent à regarder vers la maison de Fribourg : depuis 1920 environ, elle était sous-employée ; elle abritait des services de la Procure générale et aussi quelques pensionnaires-étudiants, étrangers à la congrégation. La maison mère de Paris essayait de trouver des locataires (...), mais elle sera cédée à l'œuvre du Père Villettaz...

En effet, les rapports continuaient à être difficiles entre le P. Villettaz, l'école du Bois-Noir et l'évêché de Sion. En 1929, le P. Pedron, spiritain français missionnaire en Oubangui-Chari, vint faire une série de conférences à travers la Suisse romande. Dans le Valais, il s'arrêta à Sierre, à Martigny, à Saint-Maurice, à Vouvry, à Monthey, à Sion. Les journaux firent son éloge, mais un journal de Sion, semble-t-il, souffla le chaud et le froid. Après avoir loué les missions extérieures en général, il terminait ainsi : « *Donnons de bons prêtres à notre diocèse, soutenons tout d'abord les œuvres diocésaines, le reste*

comme il est dit dans l'Évangile, sera donné par surcroît ». Le Papillon de mai-juin 1929, sous la plume du P. Eugène Meyer, un alsacien, répondit au journal de Sion. Il représentait le P. Pédron comme un nouveau Pierre l'Ermitte prêchant la nouvelle croisade. Reprenant la formule du journal de Sion, il terminait en ces termes : « *Donner à ces sauvages avec l'instruction religieuse un peu d'amour de Dieu et un rayon d'espérance, n'est-ce pas rendre notre Univers un peu moins laid et hâter l'arrivée du Règne de Dieu ! Mais surcroît, tout cela !...* ».

Dès le 14 juillet 1929, l'évêque de Sion envoyait un rapport à la maison mère à Paris. « *Je n'ai jamais autorisé Le Papillon, nous manquons de prêtres, d'autres congrégations étaient avant les spiritains dans le Valais, il faut soutenir en priorité les congrégations missionnaires fondées en Suisse...* »

La maison de Fribourg était libre, et ça chauffait vraiment trop dans le Valais ! Dès le début de l'année scolaire 1930-1931, l'Ecole des Missions s'installa à Fribourg, à la rue du Botzet n° 18. Les services de la maison Générale qui habitaient encore au 18, traversèrent la rue pour aller au Botzet n° 9, en emportant avec eux le nom d'*Institut des Missions*. Le Botzet n° 18 devint officiellement *Ecole des Missions*. Il semble que les Pères qui passèrent du 18 au 9, apprécièrent peu ce déménagement. L'Ecole des



Au premier plan, le Botzet n°18. Au fond, à droite, le Botzet n°9

Missions est donc maintenant à Fribourg. Le 19 octobre 1930 eut lieu, comme chaque année, la journée missionnaire. Mgr Marius Besson, évêque du diocèse, invita le P. Villettaz à prêcher dans sa cathédrale.

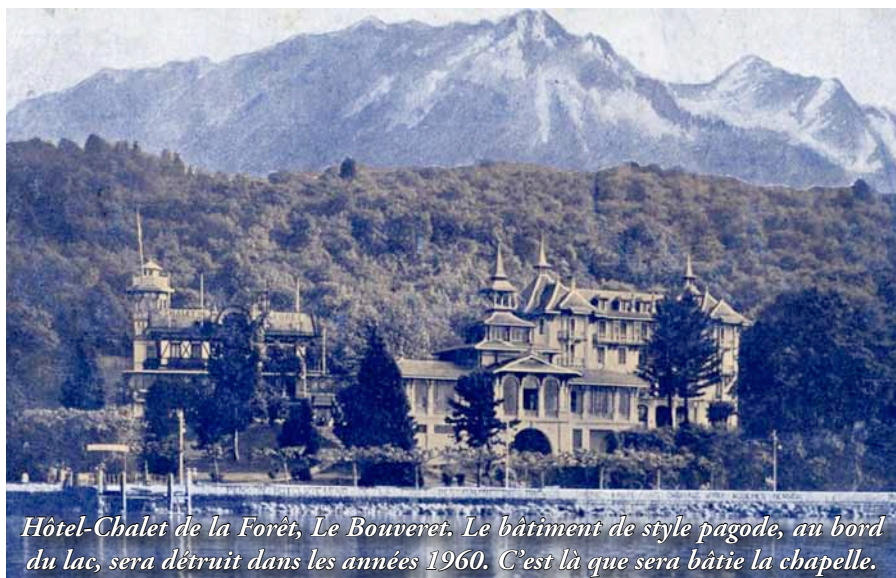
Les supérieurs spiritains de la province de France, dont dépendaient Fribourg, décidèrent de remplacer le P. Joseph Villettaz comme directeur de l'école. Ayant appris à mieux connaître la Suisse, ils choisirent donc comme nouveau supérieur, un spiritain du canton de Fribourg, qui avait de nombreuses attaches dans la région, et dont le frère était préfet de Romont, une petite ville proche de Fribourg : le P. Jean Bondallaz. Ce dernier arrivait de Guinée, où il exerçait son ministère depuis 1915. A cette occasion, le Père Soul pouvait écrire du P. Villettaz : « *Il a été vraiment admirable en acceptant sans aucune plainte de se mettre sous la direction du nouveau supérieur.* » Le

P. Kranitz, un alsacien, remplaça le P. Walter comme professeur ; âgé de 39 ans, il venait de la mission de Linzolo, au Congo.

Dans cette maison plus grande, le nombre des élèves augmenta rapidement, de 22 à l'arrivée en 1930 à 64 en 1934. Le nombre chuta à 42 en 1935. D'après le P. Bondallaz, d'autres congrégations s'apprêtaient à ouvrir des jувénats plus complets, c'est-à-dire avec un plus grande nombre de classes. Cela devait permettre aux enfants de partir plus tard vers la France pour achever leurs études¹⁹. Chez les spiritains, les élèves s'en allaient en France dès la fin de la sixième. Il fallait donc voir plus grand pour pouvoir augmenter le nombre de classes. D'autre part, la congrégation comptait ouvrir à nouveau le scolasticat international de Fribourg et il ne fallait pas mélanger les œuvres de grands et de petits scolastiques.

L'École des Missions au Bouveret

A la fin de 1935, les regards se portèrent à nouveau vers le Bouveret, au bord du lac Léman. Le curé de la paroisse avait signalé au P. Bondallaz que l'hôtel Chalet de la Forêt était à vendre. L'acquisition en fut compliquée. Il appartenait à des dominicaines, de la Sarre (Alle-
(19) C'est, en effet, ce que firent les Pères du Sacré-Cœur et les Pères de la Salette. Ils n'envoyaient les enfants en France que pour la classe de quatrième.



Hôtel-Chalet de la Forêt, Le Bouveret. Le bâtiment de style pagode, au bord du lac, sera détruit dans les années 1960. C'est là que sera bâtie la chapelle.

magne), qui avaient voulu en faire un pensionnat de jeunes filles. Hitler régnait déjà en Allemagne et le régime nazi ne permettait pas aux sœurs de posséder une propriété à l'étranger. Leur intermédiaire en Suisse était un prêtre du Haut-Valais, l'abbé Lorenz, qui dirigeait un pensionnat de jeunes gens à Estavayer-le-Lac. L'hôtel venait d'être rénové. Le chauffage central y avait été installé. Après bien des discussions, la propriété fut achetée par les spiritains, en janvier 1936.

Mgr Florent du Bois de la Villera-bel (1877-1951), évêque d'Annecy, dit son contentement de voir les spiritains s'installer dans son diocèse. « *Il y a longtemps que je voulais avoir des Pères du Saint-Esprit dans mon diocèse.* » En effet la congrégation avait acheté une propriété en Suisse, dans

le canton du Valais, mais elle faisait partie du diocèse d'Annecy²⁰.

Le dimanche 18 octobre 1936 fut inaugurée la nouvelle Ecole des Missions. La cérémonie fut présidée par l'évêque d'Annecy. M. le chanoine von der Weid, curé de Fribourg, était aussi venu, ainsi que plusieurs prêtres des diocèses de Fribourg et de Sion. La maîtrise de la cathédrale de Fribourg chanta pendant la messe.

Pour ce qui est de l'école elle-même, il y eut peu de changements. C'est le P. Bondallaz qui en restait

(20) L'hôtel Chalet de la Forêt se trouve, en effet, sur la commune suisse de Saint-Gingolph, séparée de la commune française du même nom par un torrent. Mais les deux communes, la suisse et la française, ne font qu'une paroisse dépendant du diocèse français d'Annecy.

le supérieur. On ajouta simplement une classe, celle de cinquième. Il y avait donc à l'Ecole des Missions, une classe préparatoire et les deux premières années du secondaire.

Le début de la guerre en 1939 va faire évoluer la situation. Les parents, comme il a été dit plus haut, voulaient garder le plus longtemps possible leurs enfants en Suisse. Mais, avec la guerre, ils ne voulurent plus du tout envoyer leurs enfants en France. Le P. Bondallaz reçut des lettres assez fortes venant de curés ou de parents. Il envoya au supérieur général celle du curé d'Attalens, lettre parmi les moins violentes, disait-il. Selon ce curé nous avions une maison à Fribourg, ville universitaire : pourquoi, alors, obliger des Suisses à aller en France ? Il avait ces mots durs : « *Nous, Suisses, nous supportons moins facilement que d'autres, l'obligation d'en passer par un diktat étranger.* » Le P. Bondallaz avait reçu l'ordre de la maison mère de faire partir en France les élèves et les grands séminaristes. Le service des visas accorda des visas à ceux qui avaient déjà séjourné en France. Les plus grands élèves ne purent quitter la Suisse car astreints au service militaire ». Par ailleurs, un certain nombre de jeunes Pères suisses



Le père Jean Bondallaz (1890-1960)

ne pouvaient pas partir outre-mer à cause de la guerre. Etaient donc ainsi réunis tous les éléments nécessaires pour augmenter au Bouveret le nombre de classes et de professeurs...

On parvint ainsi à faire du Bouveret une école avec toutes les classes du secondaire. Les jeunes Pères qui avaient terminé leurs études et ne pouvaient partir en mission à cause des événements, y furent embauchés comme professeurs. Un certain nombre de spiritains suisses furent même reçus comme étudiants au Séminaire des Missions du Botzet à Fribourg. Les circonstances poussèrent même à l'ouverture d'un noviciat en Suisse.

On loua pour ce faire une maison nommée Le Clos des Mésanges, située à Blonay au-dessus de la ville de Vevey, ville située au bord du lac Léman. Le noviciat commença en septembre 1944 pour finir un an plus tard. Il commença avec 12 novices, pour finir avec 10. Si cette année fut importante pour les jeunes novices, il semble qu'elle ait assez peu marqué les esprits à cette époque. C'était une solution provisoire dictée par la guerre. *Le Papillon*, la revue des spiritains du Bouveret, n'en parla même pas. Ce qui importait, c'était l'Ecole

des Missions du Bouveret. C'était la fondation du P. Villettaz. C'était aussi le lieu par lequel la congrégation avait le contact avec la Suisse, les paroisses de Suisse, surtout celles du Valais et de Fribourg d'où venaient les élèves de l'école. Les circonstances avaient regroupé au Bouveret tous les élèves du secondaire qui ne pouvaient plus étudier en France. En 1940, le Conseil général de la congrégation acceptant bon gré mal gré ce que les circonstances imposaient, essayait de mettre les choses au point. Pour la province de France, le coût de la vie en Suisse était trop élevé. (...)

En 1943, le P. Antoine Clivaz (1909-1970) avait succédé au P. Jean Bondallaz comme supérieur du Bouveret. Le P. Emile Laurent était depuis 1944, provincial de France. Une lettre du P. Antoine Clivaz au Supérieur général nous apprend ce qui a dû se passer à la fin de la guerre : le P. Laurent et son conseil avaient pris la décision de rétablir les choses comme avant la guerre. Il était notamment décidé par Paris que le Bouveret devrait envoyer à Alex les élèves des trois classes supérieures. (...) Le P. Clivaz répond à qui de droit. Il a consulté les conseillers de la maison

qu'il dirige et sa conclusion est que c'est une question de vie ou de mort pour l'œuvre. Les parents ne veulent plus envoyer leurs enfants en France. D'ailleurs la province de France a établi des écoles allant jusqu'au baccalauréat pour les régions où elle trouve

des vocations : Langonnet pour la Bretagne, Saverne pour l'Alsace.

Il emploie un style réaliste pour persuader : « *Supprimer les hautes classes ici permettrait de récupérer 2 ou 3 Pères au plus : envoyer 3 Pères en 1946 en Mission pour s'exposer à ne plus en envoyer dans les années à venir...* ». Il prend

ensuite un ton amical (le supérieur général est Mgr Le Hunsec) : « *J'ai l'impression d'ailleurs, Monseigneur, de vouloir vous persuader d'une chose dont je crois pouvoir dire que c'est déjà chose faite : vous croyez à l'avenir de notre maison.* » Il rappelle alors les discussions et les échanges de lettres qui avaient eu comme sujet la fondation d'une province de Suisse. Le P. Clivaz y revient en conclusion : « *En avant donc, avec prudence, certes, mais avec confiance et largeur de vue pour établir une Province digne de ce nom... Encore une fois, Monseigneur, nous ne demandons pas une Province mais seulement sa préparation.* » (...)



**Le père Joseph Villettaz
(1877-1957)**

Un nouveau collège

L'École des Missions du Bouveret devenait trop petite vu le nombre croissant des élèves. Dès 1961, on chercha une solution à ce problème. Le conseil provincial songea à l'ouverture d'une deuxième école. Il la voyait dans un lieu plus central, par exemple dans les environs immédiats de Fribourg. On se décida finalement à construire un nouveau collège au Bouveret même. Dès 1963, le P. Gabriel Giroud, supérieur du Bouveret, présenta un avant-projet au vice-provincial. Le début de la construction était prévu pour 1964. En fait, elle ne commença qu'au printemps de 1965. Entre temps, le P. Aebi fut remplacé par le P. Fernand Bussard²¹. Mgr Marcel Lefebvre, supérieur général, put procéder à l'inauguration du nouveau collège, le 4 décembre 1966. Septante-huit jeunes purent y prendre place. Ils furent nonante dès l'année suivante. On pensait déjà à édifier la chapelle qui devait accompagner ce bâtiment. Sa bénédiction aura lieu à la fête de la Pentecôte 1969.

Le collège ne dispensait plus un enseignement secondaire complet, se contentant de six classes. Les pro-

(21) Ancien vicaire général de Mgr Lefebvre à Dakar (Sénégal), qui devint provincial le 26 juin 1968, lorsque la vice-province de Suisse est érigée en province par la Sacrée Congrégation des Religieux.

grammes, d'inspiration française, préparaient davantage au baccalauréat littéraire qu'à la maturité helvétique section latin-anglais. Le corps professoral, composé exclusivement de Spiritains, vieillissait et les jeunes religieux n'étaient guère enchantés à l'idée d'enseigner alors qu'il se sentaient appelés aux missions lointaines.

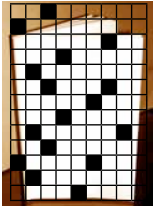
Pendant un demi-siècle, tous les Spiritains suisses, ainsi que bon nombre d'acteurs pastoraux des diocèses de Suisse furent formés au Bouveret²². Le décès prématurés de certains piliers du corps enseignant et l'impossibilité économique d'engager des professeurs laïcs pour les remplacer amena la communauté, sous la houlette du P. Nicolas Ruffieux, à proposer la fermeture du collège. En 1987, le collège secondaire ferme, mais la maison conserve sa vocation éducative et spirituelle au service des diocèses romands. En 2017, la communauté comptait encore 30 Pères spiritains, avec une moyenne d'âge de 70 ans, répartis entre la Suisse, la France et l'Afrique.²³

JOSEPH CARRARD, CSSP

(extrait d'un article, revu et complété, paru dans "La mission spiritaine dans l'histoire", Mémoire Spiritaine, n° 7, premier semestre 1998, pp. 54 à 73)

(22) L'établissement donna une centaine de prêtres à l'Église dont environ une cinquantaine à la Congrégation.

(23) Cath-Info, 07/11/2017.



DÉCOUVREZ UN AUTEUR, UN LIVRE

TÉLÉGRILLES N° 127

Remplissez la grille alphabétique ci-contre avec les mots répondant aux définitions. Répartissez toutes les lettres dans la grille carrée ci-dessous, chacune selon son numéro. ① La grille carrée vous donnera une citation extraite d'un livre et ② la première colonne verticale de la grille alphabétique vous donnera le nom de l'auteur et le début du titre de l'ouvrage en question. 📖 Votre réponse doit comporter les éléments ① et ② !

N 1	Q 2	G 3	A 4		M 5		K 6	B 7	R 8	H 9		E 10	Y 11	
I 12	S 13		Z 14	P 15	T 16	R 17		C 18	M 19	O 20	Z 21		V 22	A 23
	D 24	J 25	N 26	P 27	K 28		B 29	M 30	C 31	F 32		G 33	O 34	I 35
P 36		Y 37	H 38	E 39	U 40		S 41		Q 42	B 43		O 44	L 45	A 46
K 47		T 48	I 49		C 50	F 51	D 52	N 53	U 54	P 55	V 56		X 57	
H 58	E 59	W 60	J 61		Y 62	B 63	Q 64	P 65	D 66		O 67	R 68		M 69
	G 70	V 71	P 72	N 73		F 74	C 75		T 76	W 77	B 78		I 79	R 80
Q 81	H 82	L 83		J 84	D 85	W 86	S 87	N 88	A 89		L 90	G 91		U 92
X 93	B 94	H 95		T 96	L 97	C 98	J 99		O 100		F 101	R 102	P 103	V 104
	W 105	A 106		B 107	J 108	E 109	G 110		I 111	H 112	Z 113		L 114	M 115
D 116		K 117	U 118	S 119		T 120	I 121	Q 122		A 123	J 124	E 125	L 126	O 127
R 128	C 129	N 130	M 131	D 132		F 133	V 134		G 135	K 136	U 137	M 138		H 139
D 140	X 141	A 142	Q 143		J 144	Y 145		S 146	E 147	W 148	B 149	I 150	C 151	N 152
V 153	H 154	O 155	F 156		X 157	M 158		D 159	P 160		K 161	X 162	Y 163	
W 164	J 165		E 166	N 167		A 168	T 169	O 170	C 171	G 172	I 173	L 174	V 175	F 176



A	46	123	23	168	89	142	4	106
B	63	107	29	94	78	43	149	7
C	98	171	18	129	50	151	31	75
D	85	52	116	66	24	140	159	132
E	10	147	166	39	109	59	125	
F	51	133	74	101	32	156	176	
G	110	70	135	91	3	172	33	
H	112	139	38	9	154	58	82	95
I	121	79	173	12	150	111	35	49
J	124	25	61	144	84	165	99	108
K	136	6	47	117	161	28		
L	174	97	83	126	90	45	114	
M	5	131	19	115	138	30	69	158
N	26	152	53	130	73	88	1	167
O	67	170	44	100	155	20	127	34
P	72	103	55	15	36	27	160	65
Q	81	122	2	64	42	143		
R	17	102	8	68	80	128		
S	13	87	41	146	119			
T	76	16	48	169	96	120		
U	118	40	137	92	54			
V	134	104	22	153	71	175	56	
W	148	60	105	77	86	164		
X	157	93	141	57	162			
Y	163	62	145	37	11			
Z	21	113	14					

- A Un petit verre de goutte dans le café
- B Motif mélodique ou rythmique
- C Coup souvent décisif à la boxe
- D Tumeur bénigne
- E Partie de l'intestin grêle
- F Expulsés brutalement
- G Sensations du goût
- H Comme la vision d'un rêveur
- I Théâtral
- J Douillette
- K Le dernier jour d'une huitaine dans la religion catholique
- L Nom de plusieurs rois du Cambodge
- M Hétérochromosome
- N Cartable d'écolier (en Belgique)
- O Qui n'a pas encore atteint l'âge de raison
- P Adeptes de Mahomet
- Q A indiqué le chemin aux rois mages
- R Ivrogne
- S Tel un poil de bête déteint
- T Prépare un bon petit plat
- U Ere de l'empire japonais
- V Pseudotumeur de la gencive
- W Participe une seconde fois
- X Ville du Nord ayant plusieurs beffrois
- Y Voiture hors d'usage
- Z Possessif

SOLUTION DE LA PRÉCÉDENTE TÉLÉGRILLE :

« Une mère heureuse Zélie Martin le fut par tout le bien que ses deux aînées retirèrent de leur séjour en pension au monastère de la Visitation du Mans. Ce bien, [dont leur tante, Sœur Marie-Dosithée, se réjouit particulièrement], rejaillira sur les trois autres filles : Léonie, Céline et Thérèse. »

Dr Robert Cadéot

« Zélie Martin, "Mère incomparable" de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus. »

☒ Envoyez-nous vos réponses jusqu'au 10 juillet 2021



VIE SPIRITUELLE

LES EXERCICES SPIRITUELS EN SUISSE ROMANDE

« Pourquoi [est-il nécessaire que vous preniez du temps pour] vous éloigner du monde ? Pour réfléchir sur le grand don que le bon Dieu vous a fait en vous donnant une âme, et surtout pour recevoir la lumière de la grâce. Vous réfléchirez à ce qu'est l'éternité par rapport au temps, à ce qu'est l'esprit par rapport à la matière, à ce qu'est Dieu par rapport à vous-mêmes, pauvres créatures. (...) Vous réfléchirez à ces choses, et la lumière descendra en vous. »

Mgr Marcel Lefebvre (*La Vie spirituelle*)

Retraites de Saint Ignace pour Messieurs et Jeunes gens :

- du lundi 23 au samedi 28 août 2021
- du dimanche 26 au vendredi 31 décembre 2021

Retraites de Saint Ignace pour Dames et Jeunes filles :

- du lundi 7 au samedi 12 juin 2021
- du lundi 8 au samedi 13 novembre 2021

Retraites pour foyers chrétiens (couples) :

- du lundi 29 novembre au jeudi 2 décembre 2021

Retraite mariale montfortaine (mixte) :

- du lundi 2 au samedi 7 août 2021
- prédicateurs : abbés Claude Pellouchoud et Thibaud Favre*

Retraite de vie chrétienne (mixte) :

- du lundi 9 au samedi 14 août 2021

Retraite pour le Tiers-Ordre de la FSSPX (mixte) :

- du lundi 6 au samedi 11 septembre 2021
- prédicateur : abbé Gérard Herrbach*

Renseignements et inscriptions :

Maison « Domus Dei » / Route de la Vudalla 30 / 1667 Enney
tél. 026 921 11 38 / courriel : domusdei@fsspx.ch



MENZINGEN ZG 6313	Maison généralice Priorat Mariä Verkündigung Schwandegg	P. DAVIDE PAGLIARANI, SUPÉRIEUR GÉNÉRAL MGR ALFONSO DE GALARRETA ET P. CHRISTIAN BOUCHACOURT, ASSISTANTS GÉNÉRAUX P. FOUCAULD LE ROUX, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL P. EMERIC BAUDOT, ECONOMO GÉNÉRAL P. ARNAUD SÉLÉGNY - P. MICHAËL DEMIERRE P. RAPHAËL GRANGES - P. LAURENT DÉSAUTARD
	041 / 757 10 50	
RICKENBACH SO 4613	Maison du district Priorat St. Niklaus von Flüe Solothurnerstrasse 11	P. THIBAUD FAVRE, SUPÉRIEUR DE DISTRICT P. PHILIPPE LOVEY, ASSISTANT DE DISTRICT P. DAVID KÖCHLI, PRIEUR, ECONOMO DE DISTRICT P. LUDGER GRÜN - P. MARTIN BERGER P. YANN VONLANTHEN - P. ALEXANDRE MARET
	062 / 209 16 16	
ECÔNE VS 1908	Séminaire International Saint-Pie X Ch. du Séminaire 5 / Ecône	ABBÉ BERNARD DE LACOSTE, DIRECTEUR MGR BERNARD TISSIER DE MALLERAI, RÉSIDENT ABBÉ CLAUDE BOVIN - ABBÉ JEAN-MICHEL GLEIZE - ABBÉ CHRISTIAN THOUVENOT ABBÉ VINCENT D'ANDRÉ
	027 / 305 10 80	
ENNEY FR 1667	Maison « Domus Dei » Rte de la Vudalla 30	ABBÉ LUKAS WEBER, PRIEUR ABBÉ BERNARD CARRON ABBÉ GREGOR IMHOLZ
	026 / 921 11 38	
LUZERN LU 6014	Priorat St. Josef Luzernerstrasse 90	P. THOMAS SUTER, PRIEUR P. HEINRICH MÖRGLI P. STEFAN BIEDERMANN
	041 / 252 08 35	
OBERRIET SG 9463	Priorat St. Karl Borromäus Staatsstrasse 87	P. MATTHIAS GRÜN, PRIEUR P. OTTO HUWILER P. TOBIAS ZÄHNER
	071 / 761 27 26	
ONEX GE 1213	Prieuré St-François de Sales Ch. de la Genève 10	ABBÉ JEAN DE LOÏE, PRIEUR ABBÉ GÉRARD HERRBACH ABBÉ THIBAUT DE MAILLARD
	022 / 792 23 19 (prieuré) 022 / 793 42 11 (école)	
SALVAN VS 1922	Noviciat Ste-Thérèse de l'E.-J. La Combe 22	ABBÉ NIKLAUS PFLUGER, SUPÉRIEUR ABBÉ PIERRE-MARIE MARET
	027 / 761 21 40 (AUMÔNERIE) 027 / 761 21 28 (SŒURS)	
SIERRE VS 3960	Prieuré du Sacré-Cœur Route des Lacs 25	ABBÉ ALAIN MARC NÉLY, PRIEUR ABBÉ OLIVIER BERTEAUX ABBÉ CLAUDE PELLOUCHOUD
	027 / 455 53 22	
VOUVRY VS 1896	Prieuré St-Antoine Avenue du Valais 14	ABBÉ ANDRÉ MARET, PRIEUR ABBÉ CHRISTIAN GRANGES ABBÉ DAVID ALDALUR
	024 / 481 66 10	
WANGS SG 7323	Institut Sancta Maria Vorderbergstrasse 2	P. PIRMIN SUTER, RECTEUR MGR VITUS HUONDER, RÉSIDENT P. GEORG KOPF, ASSISTANT DE DISTRICT P. LEONHARD AMSELGRUBER P. JEAN-JACQUES UDRESSY P. MARKUS KRETZ P. SEVERIN ZÄHNER
	081 / 720 47 50	
WIL SG 9500	Priorat der Heiligen Familie St. Gallerstrasse 65	P. FIRMIN UDRESSY, PRIEUR P. MARKUS BAYER, RECTEUR P. STEFANO BELLUNATO P. SEBASTIAN KOLINSKI
	071 / 913 27 30	



Horaire des messes pour la Suisse occidentale

adresses des prieurés à l'intérieur du bulletin ou en ligne : fssp.ch/fr/centres-de-messe

Lieu – adresse	Dimanche	Semaine
Ecole Saint-François de Sales Rue Gaudy-le-Fort 23 1213 ONEX GE	—	07h15 (lu-sa) en période scolaire : 11h10 (je-ve)
Oratoire Saint-Joseph Avenue Cardinal Merillod 9 1227 CAROUGE GE	08h15 10h00 18h30	18h30 (lu-ve) 08h30 (sa)
Chapelle Notre-Dame de Lourdes 2770, route du Lac / Le Vivier 39220 LES ROUSSSES (FRANCE)	10h00	18h30 (sa) 17h30 (1 ^{er} sa)
Eglise du Saint-Esprit Rue de la Prévôté 1 2800 DELÉMONT JU	09h15	18h30 (me, ve) 09h15 (1 ^{er} sa)
Chapelle de la Présentation de Marie Chemin de Montolivet 19 1006 LAUSANNE VD	10h00	18h30 (me, ve), 18h00 (sa) (juillet/août : pas de messe les ve et sa)
Carmel Marie Reine des Anges Chemin des Curnilles 30 1071 CHEXBRES VD	07h45	08h00
Eglise Notre-Dame de Lépante Rue de la Gare 24 1820 MONTREUX VD	10h15	18h30 (ma, je, 1 ^{er} ve, 1 ^{er} sa)
Maison de retraites <i>Domus Dei</i> Rte de la Vudalla 30 1667 ENNEY FR	09h30	07h15, mercredi 07h15 & 18h30 (1 ^{er} je 19h30, 1 ^{er} ve 18h30, 1 ^{er} sa 7h15)
Notre-Dame Gardienne de la Foi Route du Coteau 6 1763 GRANGES-PACCOT FR	09h30	18h30 (ma, ve, 13) 18h00 (1 ^{er} sa)
Chapelle Saint-Antoine Avenue du Simplon 100 E 1870 MONTHEY VS	09h30 18h30	08h00 (lu, me, sa) 18h30 (ma, je, ve)
Noviciat Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus La Combe 22 1922 SALVAN VS	10h00	07h15
Eglise du Cœur Immaculé Séminaire international Saint-Pie X Chemin du Séminaire 5 1908 ECÔNE/RIDDÉS VS	07h15 08h30* 10h00	06h00*, 7h15 (6h50 fêtes*), 17h30* (* – sauf en période de vacances)
Chapelle de la Sainte-Famille Rue de la Bourgeoisie 9 1950 SION VS	09h30 18h00	18h00 (lu, ma, me et ve) 07h45 (je, sa)
Prieuré du Sacré-Cœur Route des Lacs 25 3960 SIERRE VS	08h00	06h45 (lu, ma, me, ve et sa) 18h15 (1 ^{er} ve), 18h30 (je, 1 ^{er} sa)